

L'investissement responsable en 2020

Investir de manière durable dans un monde en perpétuel changement



HSBC
Global Asset
Management

Cette publication peut être proposée à des investisseurs non professionnels au sens de la directive européenne MIF. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme un conseil ou une recommandation en matière d'investissement.
Document non contractuel.

Sommaire

Avant-propos	1
Qui sommes-nous ?	2-3
Acteur du développement durable depuis 2001	4-5
Notre approche de l'investissement responsable	6-7
L'intégration des enjeux ESG	8-11
Un actionnariat actif	12-27
Politiques publiques et actions de sensibilisation	28-35
Lutter contre le changement climatique	36-39
Principaux documents et contacts	40
Informations importantes	42

Avant-propos



Nicolas Moreau
Directeur Général Monde, HSBC
Global Asset Management

Alors qu'une nouvelle décennie débute, la finance et l'investissement continuent à jouer un rôle central dans la lutte contre le changement climatique et le respect des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Dans toutes les composantes de notre activité, nous nous sommes engagés à soutenir et à contribuer à la transition vers une économie bas-carbone.

Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de prendre davantage en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour prendre des décisions d'investissement pertinentes, protéger la valeur créée pour nos clients et accompagner la transition vers une économie et une société durables. Notre manière d'investir, les produits que nous proposons et le rôle que nous jouons pour rendre le système financier plus durable participent de cette approche.

Dans ce rapport, nous expliquons comment nous intégrons les facteurs ESG, et notamment les risques liés au climat, dans nos décisions d'investissement, l'importance que nous accordons à notre responsabilité actionnariale et comment nous dialoguons avec les entreprises sur les grandes problématiques de marché.

Nous savons la responsabilité qui est la nôtre d'accompagner la transition vers une économie plus sobre en carbone, d'améliorer les standards du marché et la transparence sur les enjeux ESG et de mobiliser suffisamment de capitaux pour atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et ceux de l'Accord de Paris sur le climat.

J'espère que vous apprécierez la lecture de ce rapport.

Nicolas Moreau
Directeur Général monde, HSBC Global Asset Management

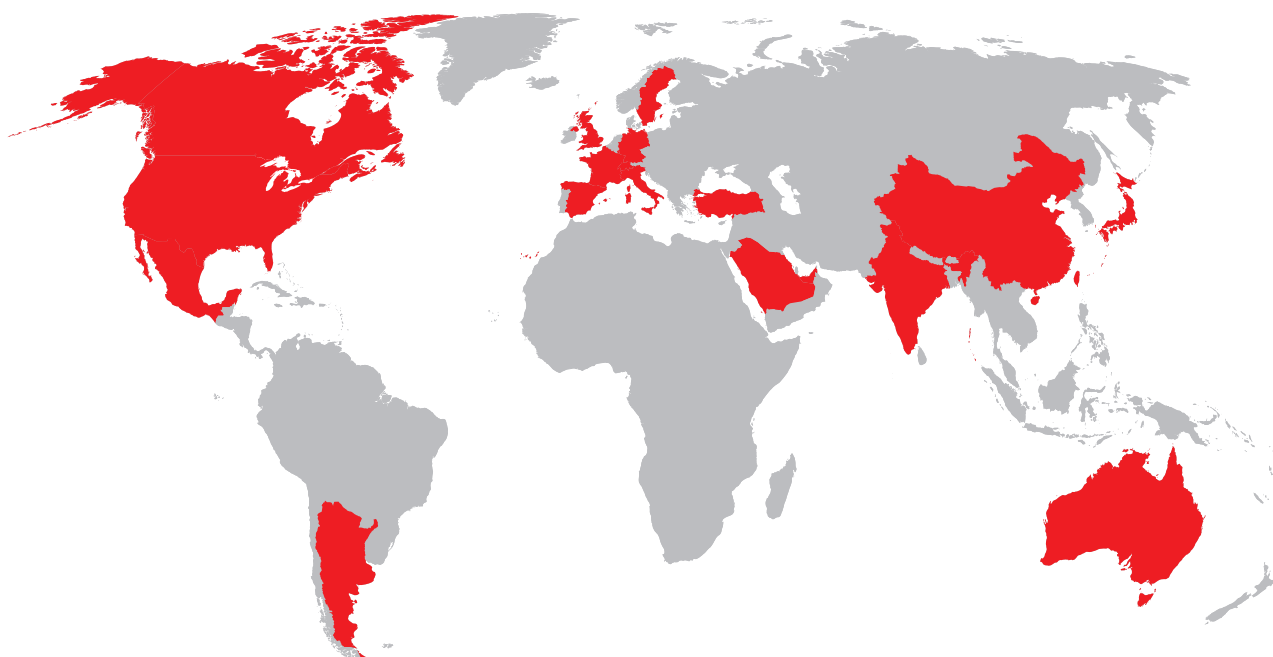
Qui sommes-nous ?

Chez HSBC Global Asset Management, nous investissons avec conviction et rigueur pour offrir à nos clients des opportunités d'investissement durables mais aussi pour générer une croissance pérenne et réduire les risques en intégrant les facteurs ESG. En tant qu'investisseur global, nous bénéficions d'une vision unique et une expertise solide des enjeux ESG, des risques et opportunités qui y sont liés.

Nous complétons ces points forts par un engagement sans faille à long terme en faveur de nos clients et par une approche d'investissement structurée et disciplinée. Nous leur proposons des solutions qui les aident à réaliser leurs ambitions financières, tout en participant au financement de la transition vers une économie bas-carbone.

Selon nous, cette mission s'inscrit dans le droit fil de notre responsabilité fiduciaire envers nos clients.

Une présence dans 25 pays et territoires



À la fin du mois de décembre 2019, nous gérons 455,2 milliards de dollars d'actifs pour tout un éventail de clients, des grands investisseurs institutionnels aux entreprises en passant par les intermédiaires financiers, les particuliers et la clientèle de banque privée.

Selon nous, il est indispensable de tenir compte des enjeux ESG dans tous nos portefeuilles et d'investir avec conviction et rigueur pour générer une croissance durable et réduire les risques de tous nos clients.

Nos implantations

Nos équipes d'investissement sont présentes dans les pays et territoires surlignés en gras.

Amériques

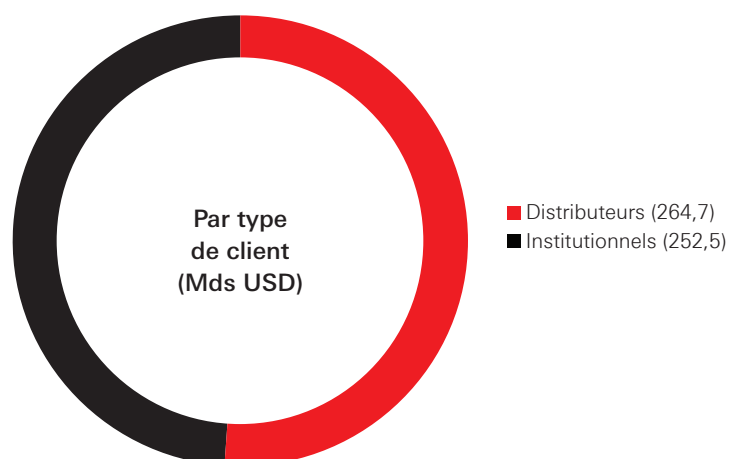
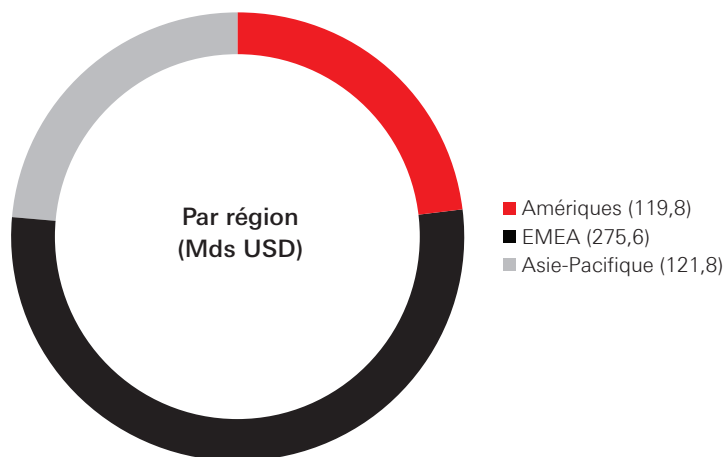
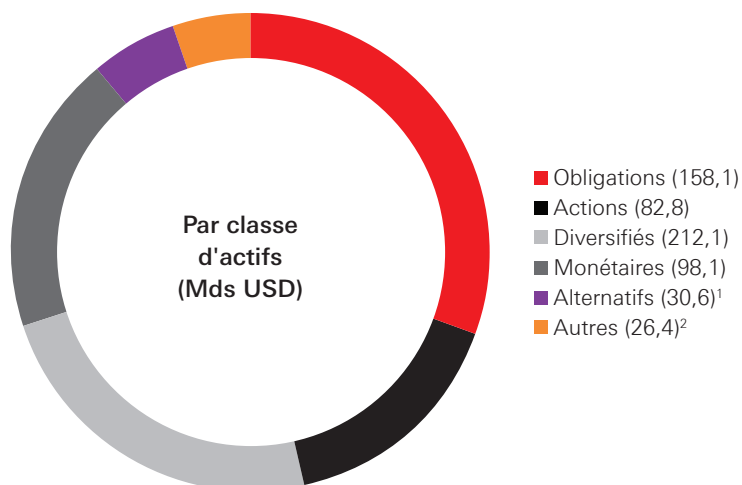
- ♦ Argentine
- ♦ Bermudes
- ♦ Canada
- ♦ Mexique
- ♦ États-Unis

EMEA

- ♦ France
- ♦ Allemagne
- ♦ Italie
- ♦ Jersey
- ♦ Luxembourg
- ♦ Malte
- ♦ Arabie Saoudite
- ♦ Espagne
- ♦ Suède
- ♦ Suisse
- ♦ Turquie
- ♦ E.A.U
- ♦ Royaume-Uni

Asie Pacifique

- ♦ Australie
- ♦ Chine continentale
- ♦ Hong Kong
- ♦ Inde
- ♦ Japon
- ♦ Singapour
- ♦ Taïwan



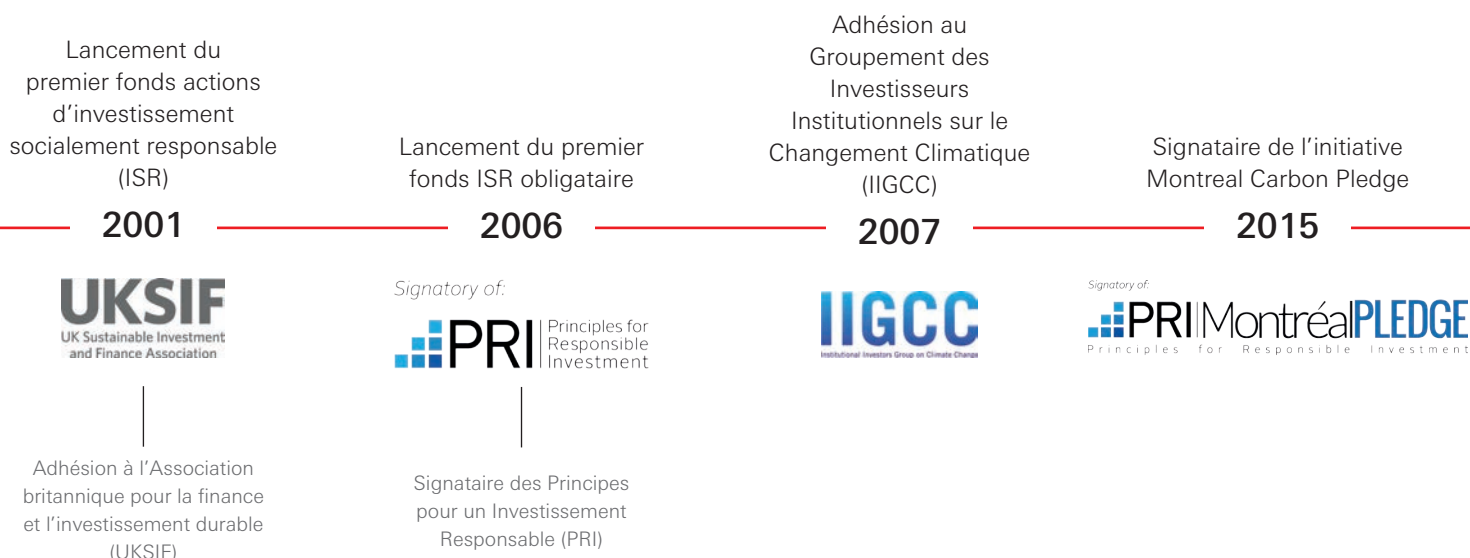
1. Les actifs alternatifs englobent 6,4 milliards de dollars d'engagement de capital (« capitaux disponibles »).

2. « Autres » correspond aux actifs de Hang Seng Bank, dans lequel HSBC possède une participation majoritaire, et de HSBC Jintrust Fund Management, une joint-venture entre HSBC Global Asset Management et Shanxi Trust Corporation Limited.

Source : HSBC Global Asset Management, au 31 décembre 2019. Les écarts potentiels sont dus aux arrondis.

La région Asie-Pacifique inclut les collaborateurs et les actifs de Hang Seng Bank, dans lequel HSBC possède une participation majoritaire. HSBC Jintrust Fund Management est une joint-venture entre HSBC Global Asset Management et Shanxi Trust Corporation Limited.

Acteur du développement durable depuis 2001



Faits marquants 2019 et priorités 2020

2019

En 2019, nous avons encore renforcé nos principes d'investissement responsable dans toutes les classes d'actifs, consolidé nos travaux de recherche en matière d'analyse de scénarios climatiques et actualisé les principales politiques responsables. Nous avons par exemple publié nos Directives en matière d'investissement à impact écologique. Ces directives couvrent notamment les activités contribuant à la réalisation des objectifs des Nations Unies en matière de développement durable (ODD) et à la transition mondiale vers une économie sobre en carbone. Ce cadre de travail détermine également les investissements éligibles pour notre fonds Real Economy Green Investment Opportunity (REGIO) Bond.

Nous avons instauré un dialogue à la fois individuel et collectif avec les entreprises sur les risques ESG, leurs obligations de publication et leur mode de gestion. Dans le cadre de la présidence du comité mondial de pilotage de l'initiative *Climate Action 100+*, nous avons mené les discussions avec ExxonMobil et BP en déposant de nouvelles résolutions. Ces initiatives d'engagement se sont traduites par une amélioration des pratiques liées à la gouvernance climatique, à la gestion des risques et aux obligations de publication.

Nous restons également membres d'autres initiatives de place. Dans le cadre du Comité consultatif stratégique du *British Standards Institute*, nous participons à l'élaboration de normes en matière de financement durable. En tant que membre fondateur de l'initiative *One Planet Asset Manager*, nous collaborons avec les fonds souverains dans le domaine de la gestion des risques climatiques. De plus, nous contribuons aux travaux de réflexion de l'*Investor Leaders Group* du *Cambridge Institute for Sustainability Leadership* (baptisés *Impact Framework* and *Virtual Investment Experiment*).

Adhésion à l'initiative
Investor Leaders Group (ILG)
du Cambridge Institute of
Sustainability Leaders

2016



Lancement de l'initiative
Climate Action 100+
en collaboration avec
d'autres investisseurs

2017



Membre fondateur de l'initiative
One Planet Asset Manager et
contributeur au groupe de travail
dédié aux fonds souverains

2019



2020

En 2020, nous continuerons à concevoir des produits de finance durable en ligne avec les objectifs financiers et avec les horizons d'investissement de nos clients, à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et à la transition mondiale vers une économie bas carbone, et à intégrer les facteurs ESG dans nos décisions d'investissement.

Alors que les Nations Unies ont baptisé la période 2020-2030 la « Décennie d'action et de résultats », nous allons continuer à proposer des solutions innovantes ayant des impacts concrets pour la planète. Nous allons surtout chercher à améliorer l'accès aux instruments du financement climatique et à accompagner la transition vers une économie plus sobre en carbone. Nous projetons de concevoir de nouveaux produits d'investissement dans toutes les classes d'actifs et zones géographiques, qu'il s'agisse de solutions de gestion actives ou passives.

Notre approche de l'investissement responsable



Façonner un avenir durable

Afin de remplir notre devoir fiduciaire envers nos clients, nous cherchons à accroître la capacité de résilience des investissements de nos clients face au risque climatique. Outre les enjeux liés au climat, nous intégrons de manière formelle les critères ESG dans nos décisions d'investissement. Nous pensons que les facteurs ESG peuvent avoir un impact important sur les performances des actifs financiers dans lesquels nous investissons. Depuis que nous avons signé les Principes pour un Investissement Responsable (PRI) en 2006, nous utilisons les principaux critères ESG dans nos analyses et notre processus décisionnel de manière à réduire les risques et accroître les performances.

Nous savons pertinemment que nous avons un rôle à jouer pour contribuer à la réalisation des objectifs des Nations Unies en matière de développement durable (ODD) et à la transition mondiale vers une économie bas-carbone. Les ODD et l'Accord de Paris sur le climat ont établi un cadre à long terme propice à de grandes transformations pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et lutter contre le changement climatique.

Nous allons continuer à collaborer avec les investisseurs institutionnels, les agences de financement du développement et les responsables politiques afin d'investir très concrètement dans l'économie réelle.

Engagés de longue date auprès de nos clients et forts d'une approche d'investissement structurée et disciplinée, nous proposons des solutions qui les aident à réaliser leurs ambitions financières, tout en contribuant à la transition vers un avenir plus pérenne. Pour cela :

- ♦ nous développons des solutions d'investissement répondant aux besoins des investisseurs et ayant vocation à atténuer les risques et à saisir les opportunités liés aux thématiques ESG
- ♦ nous dialoguons avec les entreprises pour renforcer la transparence de marché et améliorer la communication en matière de durabilité, afin de mieux cerner les risques et les opportunités d'investissement
- ♦ nous collaborons avec les dirigeants politiques et les chefs de file des différents secteurs au bénéfice de nos clients et de la santé à long terme du système financier mais aussi pour accompagner la transition vers une économie moins carbonée.



L'intégration des enjeux ESG



Notre approche pour répondre aux enjeux ESG et au changement climatique

Chez HSBC Global Asset Management, nous pensons que enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent avoir d'importantes répercussions sur la performance des entreprises. Des enjeux comme le changement climatique, la rareté et la disponibilité de l'eau, la déforestation, la santé et la sécurité, ainsi que la rémunération des dirigeants, impliquent des risques et des opportunités pour les entreprises que les marchés financiers peuvent ne pas évaluer correctement. C'est pourquoi les critères ESG sont intégrés dans l'analyse des titres financiers, en complément des fondamentaux financiers. Nos analystes et gérants de portefeuille utilisent les données ESG, telles que les émissions carbone, pour mieux identifier et gérer les risques et les opportunités associés et ainsi prendre des décisions d'investissement plus avisées.

Compte tenu de notre responsabilité fiduciaire, vis à vis de nos clients, il est logique que nous vérifions la capacité de résistance des investissements au risque climatique et que nous participions à la transition vers une économie bas-carbone. Pour cela :

- ◆ nous identifions les opportunités d'investissement bas-carbone
- ◆ nous évaluons les risques et les opportunités liés au changement climatique
- ◆ nous dialoguons avec les entreprises présentes dans nos portefeuilles
- ◆ nous rendons compte de nos actions et des progrès réalisés dans la lutte contre le risque climatique
- ◆ nous collaborons avec les décideurs politiques

De plus, nous devons exercer notre responsabilité actionnariale pour le compte de nos clients. Nous rencontrons régulièrement les entreprises pour mieux comprendre leur activité et leur stratégie, leur faire part de notre soutien ou de nos inquiétudes vis-à-vis des décisions de leur direction et promouvoir les meilleures pratiques. Selon nous, les entreprises dotées d'une gouvernance de bonne qualité sont gérées de manière à satisfaire les intérêts à long terme de leurs investisseurs. Nous encourageons également les entreprises à forte intensité en carbone à adopter des stratégies leur permettant de mieux résister aux conséquences de la crise climatique. Grâce à cette approche, nous intégrons à chacune des étapes du cycle d'investissement les principaux enjeux ESG dans nos analyses et notre processus décisionnel, afin de réduire les risques et d'optimiser les performances.

L'intégration des critères ESG

Données

Nous utilisons les résultats de nos analyses et de nos initiatives d'engagement pour évaluer les performances des entreprises, en les complétant avec les données fournies par des prestataires extérieurs afin d'attribuer nos propres notations ESG aux émetteurs. Nous faisons appel à de nombreux fournisseurs de données externes afin de nous assurer de couvrir l'ensemble des entreprises et des données ESG.

Les informations collectées, les fournisseurs de données ESG et notre processus de recherche font l'objet d'une évaluation en continu. Au cours de l'année écoulée, nous avons passé en revue les principaux critères ESG sectoriels pour vérifier que notre base de données reflète les tendances et les problématiques ESG les plus récentes. Par ailleurs, nous avons fait évoluer notre Intranet global dédié à l'ESG pour faciliter l'accès aux données et améliorer leur utilisation pour nos équipes de gestion. Nous avons organisé de nombreuses sessions de formation pour faciliter la prise en main, l'accès aux données du nouvel Intranet par les analystes et les gérants de portefeuille.

L'intégration des données ESG incombe au directeur mondial des investissements. Pour chacune des classes d'actifs, nos équipes de gestion spécialisées ont pour mission d'intégrer les données ESG dans leur processus d'investissement respectif. Nous disposons de collaborateurs chevronnés (spécialistes ESG, analystes ESG et experts de l'engagement) dans le monde entier pour accompagner nos équipes de gestion.

Nous révisons nos politiques une fois par an. En 2019, nous avons actualisé les politiques relatives au changement climatique, à l'investissement responsable, à l'exclusion des armes, aux directives de vote et à l'engagement.

Formation

Au cours de l'année écoulée, nous avons organisé plusieurs sessions de formation sur la méthodologie de notation ESG et sur la prise en compte des indicateurs ESG par nos équipes de gestion.

Ces sessions, adaptées à chaque secteur, avaient vocation à offrir aux analystes une vue spécifique des cadres réglementaires ESG, des préconisations en matière de communication d'informations, des meilleures pratiques et des nouvelles technologies qui les concernent directement.

Les membres du directoire du Groupe siégeant au conseil d'administration des entités régionales (par ex. HSBC Hong Kong) ont assisté à des *Master classes* sur l'ESG et l'investissement responsable.

En 2020, nous allons proposer une nouvelle formation aux responsables commerciaux et autres collaborateurs ne participant pas à l'activité de gestion. Ces sessions aborderont les nouveaux catalyseurs et les tendances les plus récentes en matière d'investissement responsable et chercheront à offrir un décryptage plus précis pour l'ensemble de nos métiers.





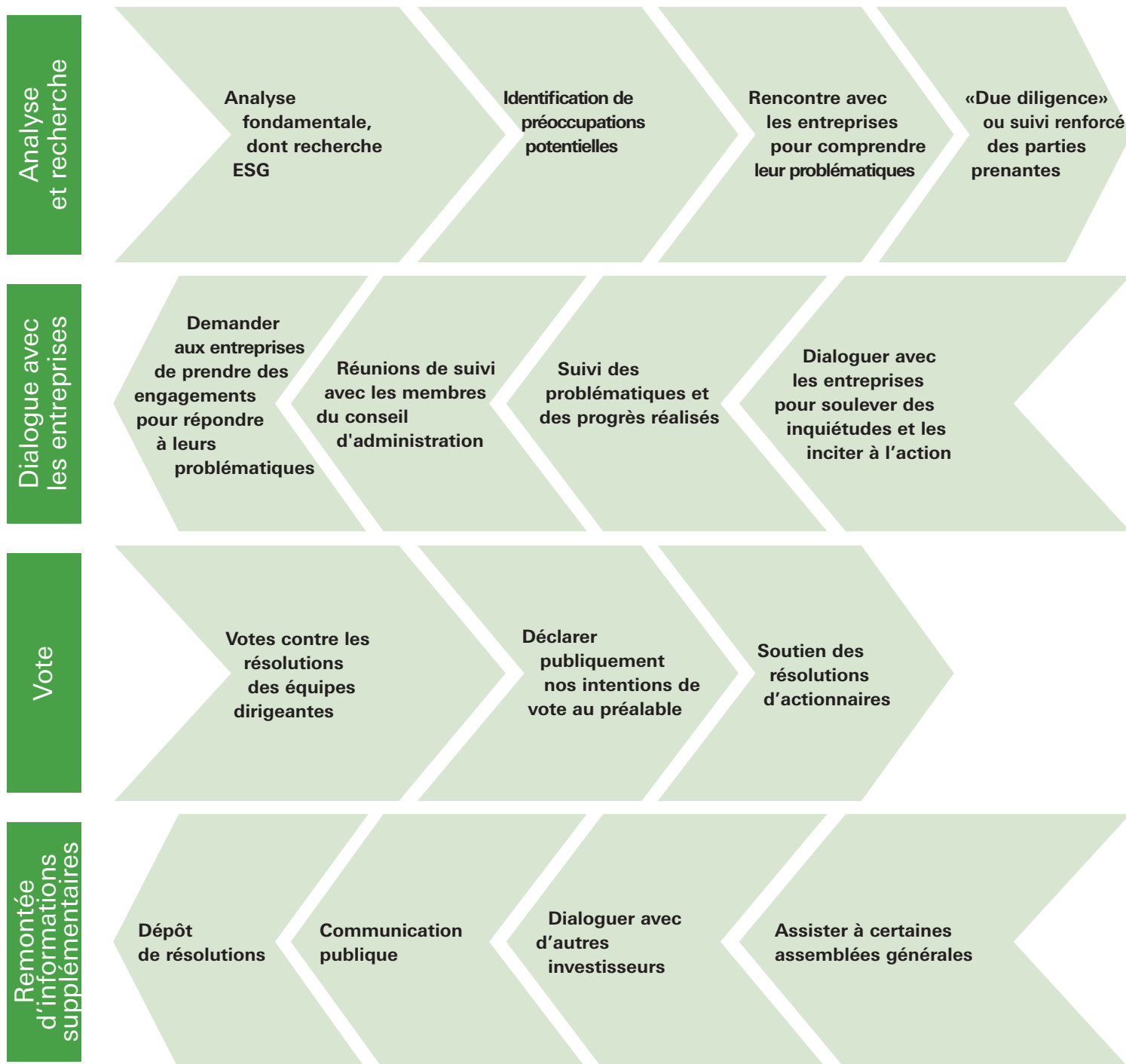
Un actionnariat actif

Que revêt la notion d'« actionnariat actif » pour HSBC ?

L'actionnariat dit « actif » est l'un des principaux piliers de notre approche en matière d'investissement responsable. Cette approche nous permet de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG de chaque entreprise, d'encourager des comportements positifs et de promouvoir des normes ambitieuses.

Nous exerçons donc notre influence en tant qu'investisseur pour encourager les entreprises à adopter des comportements qui protègent et améliorent la création de valeur. Nous assumons cette responsabilité en exerçant nos droits de vote et en nouant le dialogue avec les entreprises.

Lorsque nos investissements sont significatifs, nous sommes signataires de divers codes de « bonne conduite », notamment le *Stewardship Code* au Royaume-Uni, les Principes d'actionnariat responsables à Hong Kong et les Principes d'engagement actionnarial de Taïwan.



Exercer nos droits de vote

Nous exprimons notre vote pour tous les titres détenus dans nos portefeuilles pour lesquels nos clients nous ont délégué un droit de vote¹.

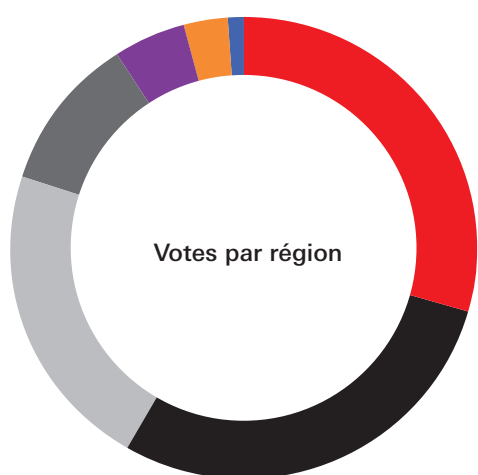
Ces votes visent à soutenir les entreprises et à les encourager à respecter les codes de gouvernance locaux et les principes internationaux de bonne gouvernance, de bonne pratiques sociales et de durabilité environnementale.

Nous savons que les codes, les normes et les pratiques en matière de gouvernance varient selon les pays. Nous attendons des entreprises qu'elles instaurent de bonnes pratiques de gouvernance par rapport à leurs concurrents et, pour les grands groupes, qu'ils respectent les bonnes pratiques reconnues à l'échelle mondiale. Nous attendons des administrateurs des sociétés qu'ils assurent une gestion responsable et qu'ils veillent à ce que leurs pratiques soient dans l'intérêt de toutes leurs parties prenantes. Nos politiques de vote leur imposent cette responsabilité.

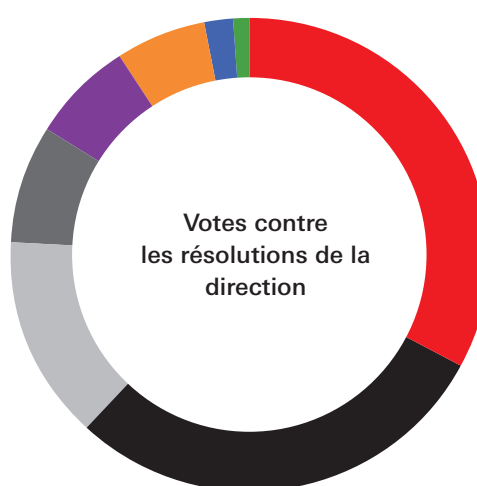
Nos votes dans la pratique

En 2019, nous avons voté sur plus de 78 000 résolutions à l'occasion de plus de 7 400 assemblées générales d'actionnaires sur 74 marchés, soit 96 % des droits de vote que nous pouvions exercer. En 2018, nous avons voté sur plus de 73 000 résolutions à l'occasion de plus de 7 000 assemblées générales d'actionnaires.

Nous avons voté « en faveur » de 90 % des résolutions et nous nous sommes abstenus ou avons voté « contre » 10 % des nouvelles propositions. Les principales thématiques auxquelles nous nous sommes opposés ont concerné la réélection des administrateurs (33 % des votes contre la direction) pour des raisons essentiellement liées au manque d'indépendance, la rémunération (29 %) et les questions de capitalisation.



- Asie-Pacifique – Marché émergent (30 %)
- Amérique du Nord – Marché développé (29 %)
- EMEA – Marché développé (22 %)
- Asie-Pacifique – Marché émergent (11 %)
- EMEA – Marché émergent (5 %)
- Amériques – Marché émergent (3 %)
- Marchés frontières et autres (<1 %)



- Élections des administrateurs (33 %)
- Rémunération (29 %)
- Capitalisation (14 %)
- Transactions (8 %)
- Résolutions d'actionnaires - G (7 %)
- Affaires courantes (6 %)
- Résolutions d'actionnaires - E&S (2 %)
- Anti-OPA (1 %)

1. Cela peut parfois être difficilement réalisable pour des raisons telles que le blocage des actions ou des exigences trop lourdes en matière de procuration.
Source : HSBC Global Asset Management, au 31 décembre 2019. Les totaux peuvent ne pas être égaux à 100 % en raison des arrondis.



Responsabiliser les administrateurs

L'un des rôles les plus importants des actionnaires est de voter pour élire les administrateurs des entreprises. Principaux responsables des sociétés cotées, ces derniers doivent en effet protéger les actionnaires et défendre les intérêts des entreprises conformément aux lois et réglementation locales.

Au cours de l'année écoulée, nous avons renforcé de différentes manières nos directives de vote relatives à l'élection des administrateurs. Nous avons renforcé notre exigence imposée aux conseils d'administration des pays émergents et des pays « frontières » qui doivent désormais avoir au moins un tiers d'administrateurs indépendants dédiés. Pour les plus grandes entreprises japonaises, nous avons imposé cette norme en votant contre l'élection de certains administrateurs exécutifs et administrateurs non-exécutifs non-indépendants. Nous avons voté contre la réélection de présidents d'entreprises des secteurs à forte consommation énergétique, qui ne respectent pas les standards reconnus en matière de reporting climat. Nous avons également voté contre la nomination de présidents de comités pour des entreprises de pays développés dont le conseil d'administration sans représentation féminine.

Administrateurs indépendants

Le fait de nommer des administrateurs n'entretenant pas de liens professionnels ou familiaux avec l'entreprise ou d'autres membres du conseil d'administration est essentiel pour garantir que ce dernier agira dans l'intérêt de tous les actionnaires. Dans certains pays, au moins la moitié des membres du conseil d'administration doivent être indépendants. Les normes sont différentes d'un pays à l'autre et reflètent le caractère local des structures actionnariales et les pratiques de gouvernance. Outre l'exigence relative à l'indépendance des membres du conseil d'administration que nous venons de mentionner, nous demandons également à ce qu'au moins la moitié des membres des comités d'audit et de rémunération soient indépendants. Nous avons donc voté contre près de 150 administrateurs d'entreprises basées dans des pays développés et émergents.

Au Japon, le faible nombre d'administrateurs indépendants est un problème de taille. Selon les pratiques existantes, au moins deux administrateurs extérieurs doivent siéger au conseil sans être nécessairement indépendants. Les conseils d'administration sont souvent étoffés, composés de plus de quinze membres, et essentiellement composés de dirigeants des entreprises. Nous tenons compte des règles de marché locales, mais nous pensons que le principe d'une représentation indépendante au sein des conseils d'administration est cruciale, sachant que cette norme est désormais bien établie.

Nous pensons notamment que cette exigence devrait être respectée par les grandes entreprises cherchant à attirer des investisseurs internationaux. Nous avons

déjà discuté de ce sujet avec des grandes entreprises japonaises. Nous avons mis notre politique en pratique en votant contre l'élection d'administrateurs extérieurs non-indépendants au sein de grands groupes nippons dont le conseil comportait moins d'un tiers de membres indépendants.

En 2019, nous avons modifié les directives que nous appliquons pour les entreprises cotées au Topix 100 pour voter également contre l'élection d'administrateurs exécutifs (hors directeur général et président) des entreprises ne respectant pas cette norme. Plus de la moitié des entreprises composant l'indice s'étaient déjà mises en conformité et nous avons pris contact au préalable avec les autres. Au final, nous avons voté contre l'élection d'administrateurs de 37 entreprises.

Communication d'informations relatives au climat

Les publications d'informations par les entreprises sur les émissions de carbone et la gouvernance liée au risque climatique sont essentielles pour évaluer leur stratégie pour faire face au changement climatique. Cela fait des années que nous abordons ce sujet et les encourageons à assurer une communication conforme aux recommandations du Groupe d'experts sur la communication financière liée au climat (TCFD).

Avant la saison 2019 des assemblées générales, nous avons modifié nos directives de vote pour intégrer cet engagement. Si les entreprises appartenant à des secteurs fortement consommateurs d'énergie ne parviennent pas à publier leurs pratiques de gouvernance liées aux émissions de carbone et au risque climatique, nous avons pour habitude de voter contre la réélection du président. Nous avons voté contre la réélection du président de 10 de ces entreprises en 2019. Nous avons également initié un dialogue avec 20 autres entreprises dont le reporting climatique s'est amélioré, mais ne respectent toujours pas nos exigences en matière de reporting climat.

Parité hommes-femmes

Pour prendre des décisions avisées, les conseils d'administration doivent bénéficier de la diversité des visions et des expériences de leurs membres. Il peut être difficile d'avoir un avis sur la diversité d'un conseil d'administration, mais l'égalité hommes-femmes est un critère clair permettant de l'évaluer. Ce sujet est généralement influencé par les normes sociétales et sectorielles, mais les entreprises sans représentation féminine à leur conseil d'administration sont peu susceptibles d'avoir une approche ouverte et méritocratique en matière de recrutement.

En 2019, nous avons fait évoluer nos directives pour y intégrer le vote contre l'élection de présidents de comités de nomination dans certains marchés développés où ne figure aucune femme. Ce vote s'est exprimé lors de 78 assemblées générales.

Résolutions d'actionnaires

Les résolutions d'actionnaires sont un outil d'engagement permettant d'inciter les entreprises à modifier leur comportement. Nous soutenons les résolutions liées aux enjeux ESG si elles respectent les principes de bonne gouvernance stipulés dans nos directives de vote, ou si nous jugeons le sujet suffisamment important et que la proposition va dans le sens des intérêts à long terme de nos clients.

Nous sommes donc favorables aux résolutions favorisant une communication d'informations de meilleure qualité et l'introduction de politiques appropriées (à condition que la proposition ne soit pas trop normative).

En 2019, nous avons voté en faveur de 1 702 résolutions d'actionnaires (soit 67 % des 2 522 résolutions). Nous avons voté en faveur de 1 074 résolutions d'actionnaires en 2018, soit 61 % des 1 764 résolutions proposées.

Parmi celles-ci, nous avons appuyé 170 résolutions portant sur des problématiques environnementales et sociales.

Dans le domaine du climat, nous soutenons généralement les résolutions réclamant l'adoption de politiques relatives au changement climatique, les résolutions relatives aux stratégie de transition pour atteindre de l'objectif d'une hausse maximale de la température mondiale de 2°C et/ou aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et, enfin, aux résolutions prévoyant une évaluation annuelle de la résilience des portefeuilles.

Les résultats des votes en faveur de résolutions d'actionnaires liées au climat ont été soulignés dans une étude réalisée en novembre 2019 par *ShareAction*. Sur 44 sociétés de gestion interrogées sur leurs votes relatifs aux résolutions en matière de changement climatique sur une période de trois ans, nous figurons dans le top 5.

Les résolutions d'actionnaires s'inspirant de l'initiative *Climate Action 100+* permettent de promouvoir une meilleure gestion des risques climatiques.

En 2019, nous avons déposé de manière collective deux résolutions en faveur des engagements pris par l'initiative *Climate Action 100+* auprès des entreprises mentionnées ci-après. Concernant BP, nous avons très tôt figuré parmi les défenseurs d'une résolution acceptée par la direction pour montrer sa détermination à améliorer sensiblement sa gestion des risques climatiques. Une très grande partie des actionnaires avaient soutenu cette résolution. Avec *ExxonMobil*, toujours dans l'esprit de l'initiative *Climate Action 100+*, nous avons été plusieurs sociétés à déposer une résolution réclamant un meilleur reporting climat et la mention d'objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre, dont celles de Scope 3. Aucune mesure n'a été prise mais nous poursuivons nos discussions avec le conseil d'administration.



Source : HSBC Global Asset Management, au 31 décembre 2019.
Les totaux peuvent ne pas être égaux à 100 % en raison des arrondis.

Approche en matière d'engagement

Vue d'ensemble

En tant que société de gestion d'envergure mondiale, nous mettons à profit notre influence pour nous adresser directement aux entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Notre but est de protéger et d'optimiser la valeur des investissements.

Nous discutons avec elles de divers sujets tels que l'efficacité de leur stratégie globale, leurs performances et leurs risques financiers et non-financiers, l'allocation de capital et la gestion des enjeux ESG.

Nous avons établi une liste claire d'objectifs en matière d'engagement, notamment :

- ◆ améliorer notre compréhension de leurs activités et de leur stratégie
- ◆ assurer un suivi des performances
- ◆ exprimer notre soutien ou nos inquiétudes à l'égard de la gestion, des performances ou de la direction
- ◆ promouvoir les « meilleures pratiques »

Sélectionner les entreprises à accompagner

Nous évaluons les risques de notre portefeuille d'actions internationales une fois par an. Ce processus nous aide à identifier les pratiques ESG inquiétantes dans différentes régions et sur les marchés où nous sommes les plus exposés en valeur absolue et relative.

Qu'il s'agisse des actions ou des obligations, nous listons des thématiques, des secteurs et des valeurs en fonction de la taille de nos positions, de l'importance des problématiques et de notre exposition globale. Cette approche nous permet de définir un plan annuel d'engagement.

Pour la gestion actions, nous disposons d'un processus bien établi pour chaque initiative d'engagement qui repose sur des objectifs spécifiques, le suivi des progrès accomplis et l'évaluation des efforts effectués.

Quelle est notre démarche d'engagement et comment nous optimisons nos initiatives ?

Nous dialoguons avec les émetteurs d'actions et de dette présents dans nos portefeuilles, en nous appuyant sur nos travaux recherches dans ces deux classes d'actifs. Si nous identifions des risques spécifiques ou systémiques, nous les abordons à l'occasion de réunions, de visites sur site, de conférences téléphoniques ou de courriers. Pour cela, nous pouvons être en contact avec des acteurs très différents de l'entreprise. Si une communication régulière ne réussit pas à démontrer qu'un problème est traité de manière adéquate, nous pouvons décider d'intensifier notre engagement afin de protéger les intérêts de nos clients.

Si nous entamons cette démarche, nos efforts peuvent prendre différentes formes en fonction du sujet, du fonds, des actifs et des zones géographiques concernés. Nous tenons compte du temps nécessaire à une entreprise pour résoudre une situation, l'ampleur de nos engagements, les réponses apportées par la direction ainsi que la probabilité de succès d'une approche spécifique.

Dans un premier temps, nous pouvons signaler nos inquiétudes au président et aux administrateurs indépendants ou voter de manière à exprimer nos craintes vis-à-vis de l'inaction de l'entreprise. Si ces mesures ne donnent aucun résultat, nous pouvons nous associer à d'autres investisseurs ou porter le problème à l'attention du grand public via des déclarations, des courriers à la presse, en assistant aux assemblées générales, en déposant des résolutions ou en réclamant la tenue d'une assemblée.

Obtenir des résultats concrets

L'objectif clé des initiatives d'engagement est de garantir, lorsque nous le pensons nécessaire, une prise en charge efficace des risques et un ajustement des pratiques des entreprises. Certaines peuvent décider de donner suite aux questionnements des actionnaires après un seul contact, d'autres après une multitude d'initiatives d'engagement. Toutes nos initiatives ne portent pas leurs fruits, mais cela contribue à faire évoluer notre opinion sur l'entreprise concernée.

L'engagement actionnarial fait partie intégrante de notre approche d'investissement à long terme. Les initiatives d'engagement sont déterminées en fonction de la taille de nos positions, de la problématique soulevée et de notre exposition globale, de nos attentes en terme de changement et de notre capacité à obtenir les résultats escomptés.



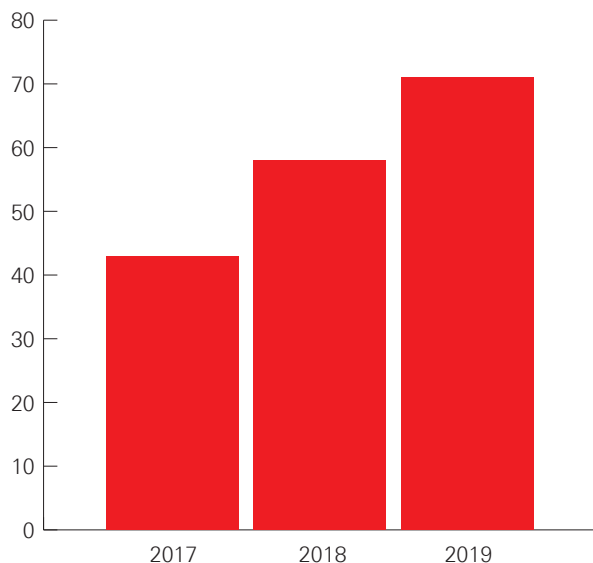
L'engagement en chiffres

L'activité d'engagement fait partie intégrante de notre processus de recherche fondamentale. Les analystes actions et crédit des équipes de gestion active, ainsi que les gérants de portefeuilles, sont en contact direct avec les émetteurs tout au long du processus d'investissement, que ce soit avant ou après la période d'investissement, et assurent un suivi de toutes les problématiques ESG dans le cadre de leurs recherches et de leurs discussions.

Au cours des trois dernières années, notre équipe dédiée à l'Engagement actionnarial (*Stewardship*) s'est nettement étoffée dans le sillage de nos efforts d'intégration et d'une meilleure compréhension de l'impact des enjeux ESG sur la performance des entreprises. Nous avons d'ailleurs observé une augmentation des initiatives d'engagement sur les problématiques ESG.

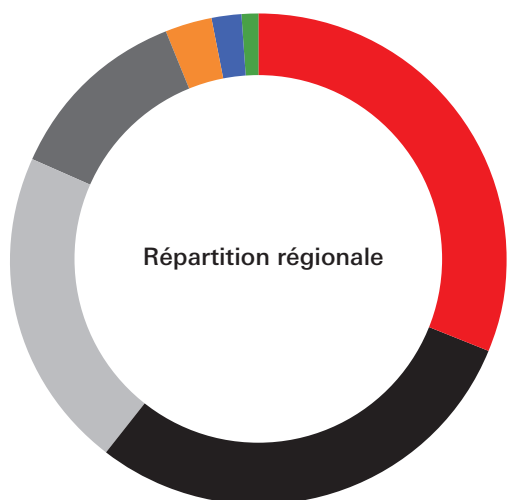
Nous avons abordé les thématiques ESG avec plus de 2 300 émetteurs sur 71 marchés (contre 1 219 émetteurs sur 58 marchés en 2018). Par classe d'actifs, nos équipes actions ont discuté des enjeux ESG avec 986 entreprises et ces sujets ont été abordés lors de 67 % échanges (contre 28 % en 2018). Sur le front de la gestion obligataire, les questions ESG ont été soulevées avec 1 305 entreprises, États et autres types d'émetteurs (contre 306 en 2018) et évoquées dans 81 % des interactions (contre 29 % en 2018)*.

Nombre de marchés ciblés dans nos activités d'engagement



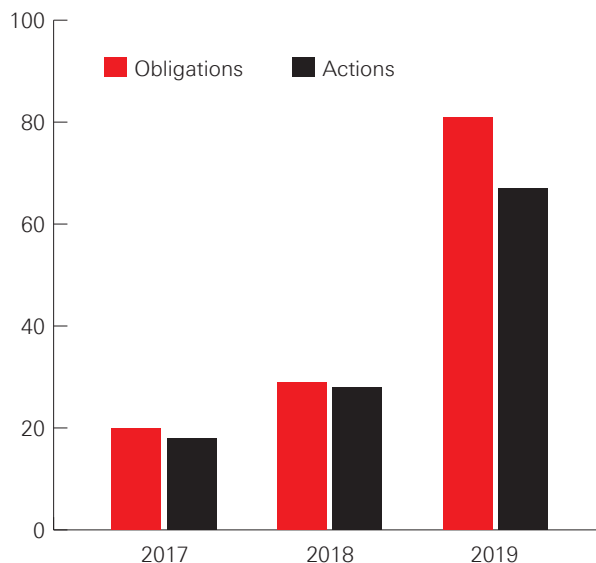
Répartition régionale

Nous disposons de spécialistes de l'engagement à Londres, Paris et Hong Kong. Nous sommes donc en mesure d'interagir avec des entreprises des marchés développés ou émergents.



- EMEA – Marché développé (31 %)
- Asie-Pacifique – Marché émergent (29 %)
- Amérique du Nord – Marché développé (21 %)
- Asie-Pacifique – Marché développé (12 %)
- Amériques – Marché émergent (3 %)
- EMEA – Marché émergent (2 %)
- Marchés frontières et autres (1 %)

Problématiques ESG soulevées dans nos interactions avec les entreprises (en %)



*Ces chiffres incluent des initiatives prises avec les mêmes entreprises.
Source : HSBC Global Asset Management, au 31 décembre 2019.
Les totaux peuvent ne pas être égaux à 100 % en raison des arrondis.

Engagement en matière de changement climatique

Limiter le réchauffement climatique à 1,5°C nécessitera des changements rapides, profonds et sans précédent dans tous les pans de la société. Compte tenu de l'ampleur et de la rapidité de ce mouvement, même une transition ordonnée aura une incidence sur le mode fonctionnement actuel et futur des entreprises.

Étant donné le caractère systémique de la situation, notre participation à l'initiative *Climate Action 100+*, qui compte plus de 370 signataires, a joué un rôle essentiel dans notre engagement sur ce sujet majeur car elle renforce notre capacité d'influence sur les entreprises. Nous présentons ci-dessous quelques exemples des changements constatés en 2019.

Secteur	Entreprise	Engagements et changements en 2019
Pétrole et gaz	Equinor SA	Nous avons rencontré la direction à plusieurs reprises en 2019 pour lui préciser nos attentes. Ces réunions se sont soldées par une déclaration commune de HSBC Global Asset Management, UBS Asset Management et Equinor en mai 2019 répertoriant les engagements suivants :
		1. Alignement de la stratégie de l'entreprise sur l'Accord de Paris sur le climat 2. Relèvement des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) 3. Ajustement des rémunérations sur les objectifs climatiques 4. Publication des émissions du Scope 3 5. Examen global des pratiques de lobbying en matière de changement climatique Nous avons été agréablement surpris par les objectifs annoncés par l'entreprise au mois de février : - réduction de 50 % de l'intensité carbone, y compris émissions du Scope 3, d'ici 2050 - neutralité carbone de son activité globale d'ici 2030 - réduction de 40 % du niveau absolu des émissions en Norvège d'ici 2030 et de 100 % d'ici 2050
Charbon	China Shenhua	Nous nous sommes rendus à Pékin pour discuter de la gestion des émissions de carbone. En 2019, l'entreprise s'est engagée à améliorer sa communication sur le risque climatique en utilisant le questionnaire du <i>Carbon Disclosure Project</i> (CDP). Nous souhaitons désormais que l'entreprise détaille son empreinte carbone (émissions des Scopes 1, 2 et 3), qu'elle fixe un objectif de réduction à court terme ainsi qu'un objectif « zéro émission » pour 2050.
Métaux et mines	BHP	En 2019, BHP a pris des engagements forts. En voici les principaux : 1. Fixer un objectif de réduction des émissions de GES à moyen terme (2030) 2. Consacrer 400 M USD à la réduction des émissions de GES des Scopes 1, 2 et 3 3. Préparer un nouveau rapport d'analyse des portefeuilles sur les enjeux climatiques en 2020, avec un scénario prévoyant une baisse des températures « nettement inférieure » à 2 degrés 4. Renforcer la corrélation entre la rémunération des dirigeants et l'évolution des émissions de GES Examen des positions des associations professionnelles En 2017, l'entreprise a été l'une des premières à publier une analyse comparative de ses politiques et des positions de son association professionnelle. En 2019, une résolution d'actionnaires a été déposée demandant à l'entreprise de suspendre son adhésion professionnelle lorsque ses politiques étaient incompatibles avec l'Accord de Paris sur le climat. En réponse, l'entreprise s'est engagée à effectuer un deuxième examen. BHP était à l'époque l'une des 15 entreprises sur les 161 de l'initiative CA100+ à révéler un processus visant à assurer la cohérence entre sa politique climatique et les positions prises par ses associations professionnelles. Bien que nous ayons soutenu la résolution par principe, nous pensions que sa formulation était trop normative. Nous ne l'avons finalement pas soutenu, mais avons été chefs de file d'une coalition d'investisseurs (représentant 10 000 milliards de dollars sous gestion) qui a établi une liste des attentes en matière de lutte contre le changement climatique dans le secteur extractif australien.
Métaux et mines	ArcelorMittal	Nous avons rencontré l'entreprise à plusieurs reprises en 2019 pour évoquer nos attentes. Conformément à son ambition de décembre 2019 d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici 2050, la société a fixé un objectif de réduction de 30 % de ses émissions de GES des Scopes 1 et 2 en Europe d'ici 2030. Il s'agit d'une étape majeure pour une entreprise d'un secteur à forte intensité carbone. Elle s'est aussi engagée à améliorer sa communication sur la gouvernance climatique et publiera en 2020 un rapport sur ses adhésions à des associations professionnelles.



Engagement en matière de changement climatique

Focus sur l'utilisation des terres

Déforestation dans les chaînes d'approvisionnement du bétail

Nous participons toujours à l'initiative coordonnée par les PRI sur la déforestation. Son objectif est d'inciter les entreprises à améliorer :

1. Les mesures de sensibilisation et le dispositif de gouvernance
2. La gestion des risques et la traçabilité
3. Leur stratégie globale et les mesures d'atténuation des risques
4. Les indicateurs et leur suivi

En 2019, nous avons piloté les mesures d'engagement auprès de quatre entreprises. Nous avons eu des discussions encourageantes avec Nike et Adidas. Les deux entreprises ont reconnu que leur transparence en la matière était encore limitée et se sont engagées à la renforcer. Elles consacreront également des moyens pour apporter des réponses au questionnaire du CDP sur les forêts.

Nike va accroître son utilisation de la technologie « flyleather » (chutes de cuir), un matériau synthétique qui réduira sensiblement ses besoins en cuir vierge. En revanche, aucune des deux entreprises n'a fixé de calendrier pour stopper leur contribution à la déforestation.

Déforestation de l'Amazonie

Le Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées du GIEC a démontré l'importance de la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts. Assurer une gestion durable des forêts peut maintenir, voire améliorer, leurs stocks de carbone et les puits de carbone. Les incendies gigantesques en Amazonie, la plus grande forêt tropicale humide du monde, ont entraîné une réaction collective des investisseurs en raison de leurs conséquences sur le climat et la biodiversité. Nous avons figuré parmi les signataires d'une déclaration d'investisseurs sur la déforestation et les feux de forêt en Amazonie, qui a été soutenue par plus de 250 investisseurs gérant environ 17 7000 milliards de dollars d'actifs. Ce texte demandait aux entreprises de rendre publique et de mettre en œuvre une politique de non-déforestation spécifique à chaque matière première et de créer un système transparent de surveillance et de vérification de la conformité de leurs fournisseurs.

Protéines animales

Dans le prolongement de nos travaux précédents sur la pêche durable, nous nous sommes intéressés en 2019 à la production de viande. En tant qu'investisseurs à long terme, nous doutons de la viabilité de la trajectoire de croissance de la production et de la consommation de viande à l'échelle mondiale.

On estime que les émissions des activités de pré- et post-production du système alimentaire mondial représentent 21 % à 37 % du total des émissions nettes de GES. La production de viande animale utilise 77 % des terres agricoles de la planète, mais ne fournit que 17 % des calories. La plupart des terres utilisées pour l'élevage servent à la production des aliments consommés par les animaux. La conversion des aliments est la principale cause de cette inefficacité puisque seuls 7 % des aliments sont convertis en viande¹. Selon certaines projections, il faudra 70 % de terres supplémentaires en Asie pour répondre à la demande croissante de viande².

Les mesures visant à lutter contre ces émissions pourraient être appliquées à l'ensemble du système alimentaire. Elles pourraient inclure des solutions qui réduisent les déperditions de nourriture, les déchets et influencent les choix alimentaires, permettent une gestion plus durable de l'utilisation des terres, renforcent la sécurité alimentaire et contribuent à de trajectoires d'émissions réduites. Ces mesures pourraient notamment avoir des répercussions importantes sur les entreprises de restauration.

Certaines entreprises pourraient pâtir d'une part d'une augmentation de leurs coûts en raison de l'intégration des externalités externes de la production de viande dans les prix et, d'autre part, d'un ralentissement de la croissance de leur chiffre d'affaires en cas d'augmentation de l'offre de produits de substitution à base de protéines végétales.

Nous avons rencontré quatre marques de restauration afin de nous faire une idée plus précise du lien entre les chiffres d'affaires et la consommation de protéines animales, de leur stratégie, des nouvelles habitudes des consommateurs, de leur gouvernance et évoquer les enjeux du changement climatique. Elles ont toutes admis que le défi était réel et ont commencé à renforcer leur offre d'aliments fabriqués à partir de protéines végétales. Ces produits commencent

1. Source : HSBC

2. Source : CSLA

à porter leurs fruits pour certaines d'entre elles mais jusqu'à présent leurs démarches n'ont pas affecté leur offre de protéines animales.

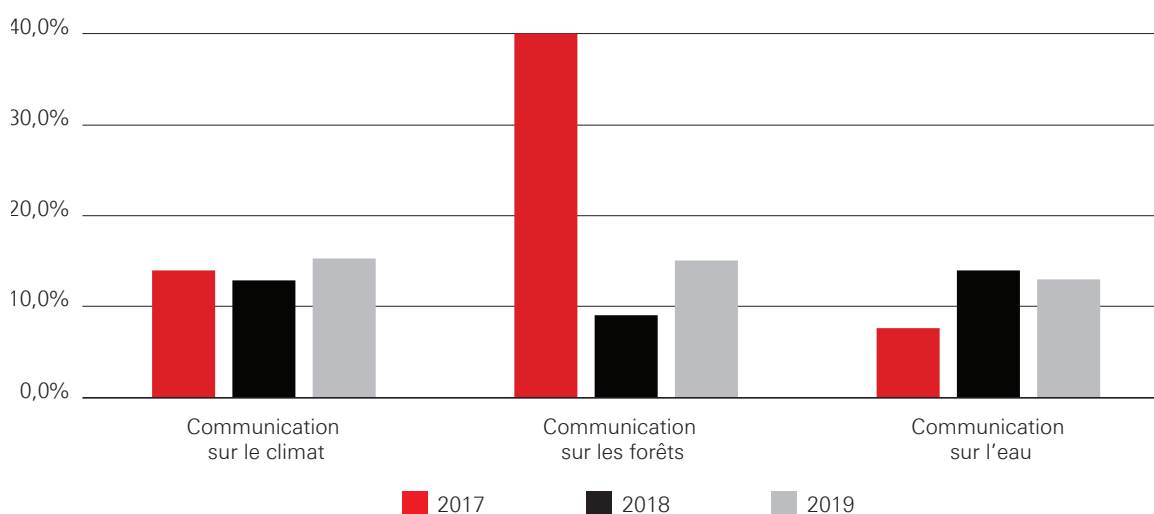
Le risque climatique exige une meilleure communication

Nous participons à la « Campagne de non-divulgateur » initiée par le CDP depuis 2014 et adressons des lettres aux entreprises appartenant à des secteurs générant beaucoup d'émissions, mais qui n'ont pas encore vraiment communiqué sur leurs performances en matière de risque environnemental. Remplir ces questionnaires (et d'autres) peut certes prendre du temps aux entreprises, mais la base de données du CDP est largement utilisée par les investisseurs, y compris par nous-mêmes, et nous sommes convaincus que

le fait de mesurer les émissions de GES permet aux entreprises de mieux les gérer et, au final, de les réduire.

Au fil des années, nous avons constaté une augmentation régulière du nombre d'entreprises rendant compte au CDP et, en particulier, des réponses positives des entreprises que nous avons contactées (cf. graphique ci-dessous). C'est pourquoi nous avons décidé de prendre contact avec un nombre accru d'entreprises chaque année. En 2019, nous avons rédigé 817 courriers, contre 256 en 2017.

Taux de réponse positif des entreprises contactées





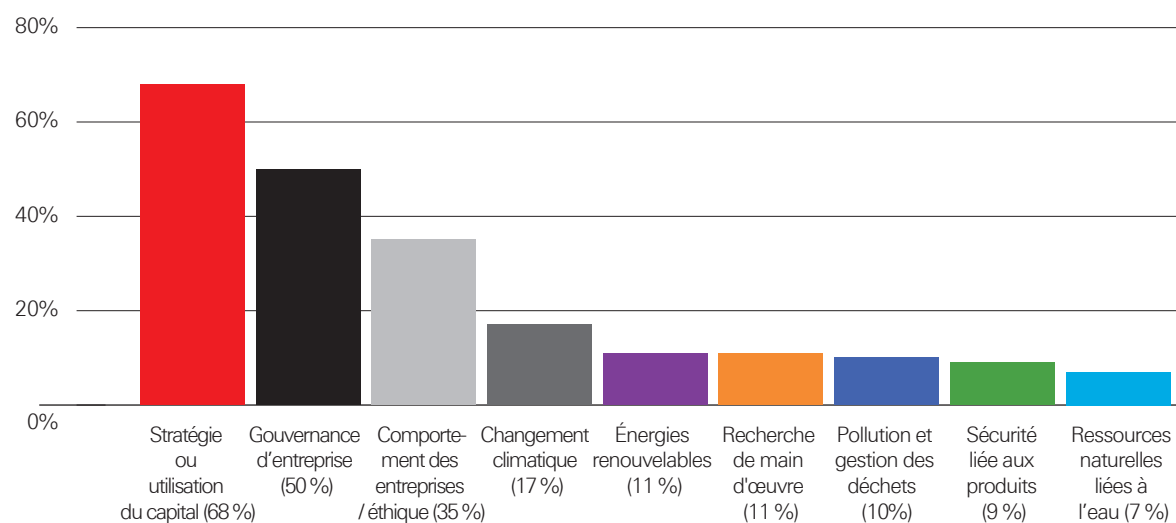
L'engagement par thématique ESG

L'analyse de notre portefeuille d'actions internationales nous a permis de répertorier les principaux enjeux ESG pour 2019. En concertation avec les équipes de gestion (actions et obligations), nous donnons la priorité à des thématiques, des secteurs et des valeurs en fonction de la taille de nos positions, de l'importance des problématiques et de notre exposition globale.

En 2019, nos activités d'engagement ont surtout porté sur le changement climatique et notamment sur la réduction des GES et les informations publiées sur les émissions de CO₂ dans divers secteurs, la biodiversité et l'utilisation des terres, les normes de travail et la gouvernance d'entreprise.

Nous discutons avec les entreprises de différents sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, que nous avons identifiés au terme d'une analyse bottom-up. Les thèmes abordés peuvent concerner aussi bien le changement climatique que les normes du travail sur les chaînes d'approvisionnement. Ci-dessous figurent les différentes problématiques abordées avec les entreprises ou les institutions sur les sujets ESG.

Thématiques ESG évoquées lors des initiatives d'engagement



Source : HSBC Global Asset Management, au 31 décembre 2019.
Les totaux ne sont peut-être pas égaux à 100 % car de nombreux sujets sont évoqués lors d'une même initiative d'engagement.

L'engagement par thème

	Problématique	Nos actions	Mesures prises par les entreprises
Gouvernance	Aux États-Unis, les dirigeants et les administrateurs peuvent couvrir et nantr (donner en garantie) les Actions de l'entreprise qu'ils détiennent, sauf si cela est formellement interdit par la politique d'entreprise. Ils reçoivent ces Actions dans le cadre de leur plan de rémunération annuel (si cela permet d'aligner leur rétribution sur celle des actionnaires) et sont donc incités financièrement à accroître la valeur actionnariale. Ceux qui visent à réduire la sensibilité de leur rémunération en Actions à l'évolution des performances de leur entreprise sapent l'intérêt de l'actionariat et réduisent la volonté de créer de la valeur actionnariale	En 2018, nous avons écrit à 65 sociétés américaines pour exprimer nos craintes concernant le nantissement persistant des Actions par les dirigeants et les administrateurs. Nous leur avons demandé de mettre en place une politique mettant progressivement fin, puis interdisant, cette pratique. En 2019, nous avons écrit à 33 entreprises pour réclamer la mise en place d'une politique interdisant la couverture et le nantissement d'actions, supprimant toute forme de dérogation et éliminant progressivement les situations existantes. Nous avons organisé des réunions de suivi avec certaines de ces entreprises.	Dix entreprises contactées en 2018 ont donné suite à notre demande. Elles ont interdit la pratique et commencé à éliminer petit à petit les nantissements existants. Sur les 33 entreprises contactées en 2019, deux ont pris l'engagement de modifier leur politique afin de limiter la capacité des dirigeants à nantr leurs Actions. Les nouvelles règles de la SEC* prévues pour 2020 vont entraîner une publication de meilleure qualité des entreprises sur ce sujet et permettront aux investisseurs de mieux comprendre leurs pratiques de couverture et de nantissement d'actions.
	Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la majorité (59 %) des cas de travail d'enfants concerne le secteur agricole, ce qui équivaut à 98 millions d'enfants travailleurs dans le monde. La plupart de ces enfants travaillent dans les petites exploitations agricoles, mais aussi dans l'élevage, la pêche et l'aquaculture. L'agriculture est, avec la construction et l'exploitation minière, l'un des trois secteurs où le nombre de décès liés au travail est le plus élevé, avec au moins 170 000 décès chaque année. Les accidents du travail impliquant des machines agricoles ou des pesticides, ou encore ceux causés par un travail physiquement exigeant dans des conditions climatiques difficiles sont également fréquents. Outre le travail forcé, le travail des enfants et les taux élevés de mortalité, les travailleurs agricoles peuvent aussi être confrontés à d'autres situations : privation de leur droit à la liberté d'association et à la négociation collective, risques pour la santé et la sécurité au travail, mauvaises conditions de travail, absence d'accès aux soins médicaux ou aux pensions, longues heures de travail et salaires insuffisants.	En 2016, nous avons pris contact avec huit entreprises américaines dans le cadre d'une initiative d'engagement collective coordonnée par les PRI. Cette initiative, d'une durée de trois ans, a pris fin en 2019. Pendant cette période, nous avons rencontré ces entreprises à de nombreuses reprises pour préconiser les mesures suivantes : 1. Code de conduite pour les fournisseurs 2. Gouvernance 3. Traçabilité et évaluation des risques 4. Suivi et actions correctives 5. Fixation d'objectifs et communication	Les pratiques et la communication des huit entreprises se sont améliorées. Dans le détail : Walmart ◆ Renforcement de son engagement en faveur des droits de l'Homme ◆ Communication plus claire de ses attentes vis-à-vis de ses fournisseurs directs et indirects ◆ Collaboration avec des concurrents sur des sujets systémiques ◆ Reporting annuel sur les progrès réalisés Tyson ◆ Nomination d'un « Chief Sustainability Officer » directement rattaché au conseil d'administration ◆ Code de conduite renforcé pour les fournisseurs ◆ Application du code aux principaux fournisseurs mais aussi aux agences d'intérim et aux courtiers en main-d'œuvre ◆ Mise en place d'un processus de cartographie de la chaîne d'approvisionnement au-delà du premier niveau ◆ Création d'un processus de suivi des fournisseurs et de publication des rapports d'audit Costco ◆ Renforcement de son engagement en faveur des droits de l'Homme dans les chaînes d'approvisionnement ◆ Formation et accompagnement des fournisseurs ◆ Mise en place d'un mécanisme de reporting des plaintes dans la chaîne d'approvisionnement et communication des informations détaillées ◆ Adhésion à une initiative regroupant de nombreuses parties prenantes pour lutter contre des problématiques systémiques ◆ Reporting annuel de suivi des objectifs

* Securities and Exchange Commission (SEC) est une commission créée par le Congrès afin de réguler les marchés financiers aux États-Unis



Entreprise	Problématique	Nos actions	Mesures prises par les entreprises
Facebook, Alphabet et Twitter	Dialogue avec les sociétés du secteur des réseaux sociaux sur la diffusion en direct et de la distribution de contenus qui encouragent ou soutiennent, ou tendent à encourager ou soutenir, des actes de torture, de terrorisme ou des actes de violence ou de cruauté extrêmes.	À la suite de la retransmission des attaques violentes en Nouvelle-Zélande, nous avons rejoint une initiative d'engagement collectif avec Facebook, Alphabet et Twitter pour encourager des entreprises à définir des politiques et des procédures solides pour gérer ces risques. Cette initiative est pilotée par NZ SuperFund.	Nous avons fait partie des signataires de plusieurs courriers exprimant nos inquiétudes. Lors de réunions ultérieures, Facebook et Twitter ont donné plus d'informations sur leurs approches respectives mais il est encore difficile de savoir si les changements mis en œuvre sont suffisants face à l'ampleur de la problématique et des risques. Alphabet n'a pas donné suite à nos demandes et a refusé de répondre à nos questions lors d'une réunion récente.
Teleperformance	Depuis 2017, les entreprises françaises sont tenues par la loi d'identifier et de prévenir les risques que leurs activités font peser sur les droits de l'Homme et l'environnement. En exigeant un « plan de vigilance », la loi française va encore plus loin que le <i>UK Modern Slavery Act</i> au Royaume-Uni et le <i>California Transparency in Supply Chains Act</i> aux États-Unis. En juillet 2019, une fédération syndicale internationale et une ONG française ont envoyé une notification formelle à Teleperformance remettant en cause son respect de la loi.	Nous avons rencontré le directeur général adjoint de l'entreprise pour discuter de ces préoccupations ainsi que des normes de travail.	En septembre 2019, l'entreprise a publié un nouveau plan de vigilance répondant à certaines des craintes évoquées. L'entreprise emploie près de 300 000 personnes dans le monde, dans une majorité de pays ne disposant pas de législation sur les droits de l'Homme. Nous allons continuer à étudier les rapports qu'elle produira et à discuter des normes de travail. Nous l'encourageons depuis longtemps à inclure des indicateurs ESG dans le plan de rémunération des dirigeants. Nous avons donc apprécié la mise en place de ces indicateurs en 2019.
Samsung Electronics	Nous avons des inquiétudes concernant l'approche de Samsung en matière des conditions de travail, de normes de santé et de sécurité et sur sa communication en la matière. De graves allégations de violations des droits de l'Homme et des droits du travail ont été faites, notamment concernant des pratiques menaçant la santé et la sécurité après le décès de plusieurs personnes, des salaires trop bas, des heures supplémentaires non payées ou obligatoires et des heures de travail prolongées, l'absence de congés, l'exploitation et l'intimidation des travailleurs et le démantèlement des syndicats dans les usines de l'entreprise.	Nous avons rencontré régulièrement l'entreprise pendant plusieurs années pour lui faire part de nos préoccupations et lui demander de prendre des mesures.	Nous allons renforcer notre engagement lorsque, fin décembre, le président et plusieurs autres dirigeants de l'entreprise ont été condamnés à des peines de prison pour avoir saboté l'activité des syndicats en Corée du Sud. Nous allons continuer à discuter avec l'entreprise des normes de travail, y compris la liberté d'association dans toutes les régions où elle est présente.
Ashmore plc	Nous avons également eu des inquiétudes sur la structure de la société et la publication d'informations sur la rémunération des dirigeants et son impact sur la valeur actionnariale. Il n'existe aucune limite haute pour les attributions d'actions dans le cadre du plan d'intéressement à long terme et les critères d'attribution et d'acquisition des primes sont faibles.	Nous avons rencontré à plusieurs reprises le président de la société et le président du comité des rémunérations pour leur faire part de nos préoccupations.	Le président a fini par en prendre acte et s'est engagé à améliorer la transparence des pratiques. Le mode de communication a été quelque peu amélioré et nous avons voté en faveur du rapport sur les rémunérations lors de l'Assemblée Générale (AG). Nous réfléchissons à la manière d'encourager encore davantage l'entreprise à améliorer ses pratiques.

Entreprise	Problématique	Nos actions	Mesures prises par les entreprises
SSP plc	Le président du conseil d'administration était également administrateur de huit autres sociétés, laissant craindre un « excès de mandats » et un manque de temps à consacrer à la présidence de SSP plc.	Nous avons rencontré la direction pour exprimer nos préoccupations. Ne recevant pas les garanties demandées, nous avons décidé de voter contre sa réélection. Lors de l'Assemblée Générale (AG) de février 2019, 36 % des actionnaires ont également voté contre sa réélection. Nous avons à nouveau témoigné de nos inquiétudes lors d'une entrevue ultérieure avec le président et le principal administrateur indépendant, en insistant sur le fait que retarder la résolution du problème pourrait créer des risques inutiles pour l'entreprise.	Les deux dirigeants ont pris acte de nos remarques et se sont engagés à prendre des mesures d'ici la prochaine AG. En novembre 2019, l'entreprise a annoncé la nomination d'un nouveau président avec effet immédiat.
WH Smith plc	L'entreprise a connu une évolution importante en termes de stratégie (deux acquisitions) et de direction (un nouveau directeur général). Nous avons cherché à mieux comprendre la logique de ces décisions.	Nous avons rencontré le nouveau président pour évoquer les modifications constatées concernant les opérations, la direction, l'allocation de capital, la succession du directeur général, la composition du conseil d'administration et le dialogue avec les employés.	Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de notre suivi régulier des entreprises présentes dans nos portefeuilles. Après les derniers ajustements, nous avons cherché à mieux comprendre la stratégie de l'entreprise. Nous gardons toute notre confiance dans la direction.
Hyundai Motors	Nous avons des inquiétudes en matière de gouvernance liées à la protection des intérêts des actionnaires : ♦ des relations trop privilégiées entre certains actionnaires, qui désavantagent les actionnaires minoritaires ♦ une gestion médiocre du capital et une faible rentabilité pour les actionnaires	En mars 2019, la nomination de trois nouveaux administrateurs extérieurs a constitué une bonne nouvelle pour les actionnaires minoritaires. Nous les avons rencontrés en privé en juillet puis lors d'une réunion plus officielle avec d'autres investisseurs en septembre pour expliquer nos préoccupations et vérifier que le conseil allait bien traiter ces problématiques de gouvernance.	Nous allons maintenir notre dialogue avec l'entreprise et les administrateurs indépendants pour que la gouvernance soit améliorée et que cela bénéficie aux actionnaires.



An aerial photograph of a coastal area. The water is a deep reddish-brown color. A narrow, light-colored strip of land or sandbar runs diagonally across the frame, separating different bodies of water. The text "Politiques publiques et actions de sensibilisation" is overlaid in white on the upper left portion of the image.

Politiques publiques et actions de sensibilisation

Promouvoir un système financier durable

Nous nous sommes engagés à jouer un rôle actif et constructif pour accompagner le développement d'un système financier efficace et durable. Cela implique d'instaurer un dialogue direct avec les régulateurs et les dirigeants politiques, en répondant par exemple à des consultations ou en participant en personne à des réunions bilatérales ou à des tables rondes, mais aussi de manière plus indirecte via les organisations professionnelles.

Nous sommes des membres actifs de plusieurs organismes et prenons part à des initiatives et à des réseaux du secteur, qui appellent de leurs vœux des politiques publiques progressistes et des mesures concrètes en matière d'investissement durable. Il s'agit notamment du *Global Policy Reference Group* des PRI, du *Policy Group* de l'IIGCC, du *UK Investment Association Sustainable and Responsible Investment Committee* et de l'UKSIF.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le département des Affaires publiques du Groupe HSBC afin de répondre directement aux consultations et aux documents de travail qui contribuent à la mise en place d'un système financier plus durable.

Nous avons identifié trois domaines prioritaires pour nos activités :

- ◆ **Contribuer à la transition vers une économie bas-carbone** – conscients des risques majeurs du changement climatique, nous soutenons les politiques et les initiatives susceptibles de réduire significativement les émissions de carbone.
- ◆ **Améliorer les standards de marché et la transparence en matière de développement durable** – la transparence permet au marché de fonctionner plus efficacement grâce à des informations de meilleure qualité. Selon nous, la publication d'informations sur la durabilité par les entreprises est essentielle pour faciliter l'identification de risques et d'opportunités ESG ayant un impact en termes d'investissement et accroître la transparence au bénéfice des investisseurs, et ainsi influencer le fonctionnement du marché. L'établissement de normes appropriées joue un rôle de plus en plus important.
- ◆ **Mobiliser des capitaux privés pour atteindre les Objectifs de Développement Durable et ceux de l'Accord de Paris sur le climat** – les investissements nécessaires pour atteindre les ODD et les objectifs de l'Accord de Paris étant considérables, il va falloir renforcer les capacités des marchés et créer de nouveaux modèles et instruments d'investissement.

Exemples de consultations auxquelles nous avons répondu

- ◆ Document de consultation de la FCA (Royaume-Uni) sur le changement climatique et la finance verte (janvier)
 - ◆ Rapport du Groupe technique d'experts de l'Union Européenne (UE) sur la publication d'informations liées au climat (janvier)
 - ◆ Consultation de l'ESMA (UE) sur l'intégration des risques et des facteurs de durabilité dans la directive MIF II (février)
 - ◆ Consultation du Groupe technique d'experts de l'UE sur une taxonomie et son utilité (février)
 - ◆ Consultation de l'*Investment Association* (Royaume-Uni) sur la durabilité et l'investissement responsable
 - ◆ Consultation du *Growth and Emerging Market Committee* (GEMC) de l'IOSCO sur la « Finance durable dans les marchés émergents et le rôle des régulateurs des marchés de valeurs mobilières » (avril)
 - ◆ Normes de l'UE sur les obligations vertes : rapport intermédiaire de consultation (avril)
 - ◆ Étude du *Treasury Select Committee* du Parlement britannique sur la décarbonisation de l'économie britannique et le rôle de la finance verte (juillet)
 - ◆ Consultation de la bourse de Hong Kong sur son Guide de reporting ESG et ses règles de cotation (juillet)
 - ◆ Publication de la taxonomie du Groupe technique d'experts de l'UE en vue d'une consultation (septembre)
-

Contribuer à la transition vers une économie bas-carbone

En tant qu'investisseurs mondiaux, nous savons que le changement climatique présente des risques et des opportunités pour les investissements que nous réalisons pour le compte de nos clients. Nous sommes donc déterminés à jouer notre rôle pour relever ce défi. Les politiques qui seront mises en place détermineront en grande partie l'ampleur et la rapidité d'une transition vers une économie bas-carbone. Nous nous joignons donc aux déclarations publiques d'investisseurs et participons aux groupes de travail du secteur qui, selon nous, assurent la promotion des mesures et des cadres politiques contribuant à la transition et au développement d'idées pertinentes.

Déclaration sur le changement climatique aux gouvernements des investisseurs internationaux

Lancée en juin 2018, cette déclaration a été mise en avant lors de plusieurs événements, notamment le sommet 2018 du G7, les sommets suivants des Nations Unies sur le climat et les Conférences des parties (COP). Nous avons fait partie des premiers signataires et sommes ravis que plus de 600 investisseurs, gérant plus de 37 000 milliards de dollars d'actifs, aient signé la dernière version de cette déclaration. Elle appelle les dirigeants mondiaux à :

- ◆ atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat
- ◆ Intensifier les investissements du secteur privé en faveur de la transition vers une économie bas-carbone
- ◆ s'engager à améliorer le reporting financier lié au climat

Investir dans une transition juste

Les « impératifs d'une transition juste », décrits dans l'Accord de Paris sur le climat, font de plus en plus partie des actions à mener pour lutter contre le changement climatique. Nous avons signé la déclaration initiale des investisseurs, présentée à la COP24 de Katowice. Elle a désormais été signée par plus de 140 sociétés de gestion représentant plus de 8 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Nous continuons à participer au projet « Investir dans une transition juste » piloté par le LSE, Harvard, l'ITUC et les PRI et avons rejoint le nouveau groupe de travail d'investisseurs des PRI sur une transition juste. Dans le domaine bancaire, HSBC soutient également le projet « *Banking on a Just Transition* » qui cherche à déterminer les moyens à la disposition des banques pour contribuer à une transition juste au Royaume-Uni.

Scénarios de transition

Le Groupe de travail sur la communication financière liée au climat (*Taskforce on Climate-related Financial Disclosure* - TCFD) recommande aux entreprises de communiquer sur la capacité de résistance de leur stratégie à différents scénarios climatiques, y compris un scénario prévoyant une augmentation de 2 degrés. Grâce à nos recherches sur le sujet, nous savons l'importance des scénarios climatiques pour comprendre les risques et les opportunités liés et en assurer une communication transparente. Certains groupes pétroliers et gaziers ont certes établi leurs propres scénarios depuis longue date, mais les plus utilisés sont ceux de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). En avril, nous avons rejoint un petit groupe d'investisseurs pour rencontrer le Dr Fatih Birol, directeur exécutif de l'AIE, afin de discuter des implications et des applications des scénarios pour les investisseurs. Nous avons abordé divers sujets tels que l'élaboration d'un scénario prévoyant une augmentation des températures de 1,5 degré et avons travaillé sur les principales hypothèses, comme le prix des énergies renouvelables et les technologies à émissions négatives.

Nous participons également à la nouvelle initiative de l'IIGCC reposant sur l'alignement des investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris, dont le but est d'établir des définitions, concepts et des méthodologies appropriés. Les définitions et les méthodologies permettant de mesurer et d'atteindre un objectif de neutralité carbone ont été au centre des premières discussions.

Améliorer les standards de marché et la transparence en matière de développement durable

Les normes et la transparence sont essentielles pour procurer des informations pertinentes aux investisseurs, tels que nous, mais aussi à nos clients. Dans la mesure où les facteurs ESG sont au cœur de notre processus décisionnel, la qualité et la disponibilité de ces données sont primordiales. Nous soutenons les initiatives volontaires et, le cas échéant, les cadres réglementaires, visant à améliorer la communication des entreprises sur les grandes problématiques liées à la durabilité. Ci-dessous figurent quelques initiatives que nous soutenons et qui préconisent une amélioration de la communication financière sur le climat.

Stratégie de promotion de la finance verte au Royaume-Uni (UK Green Finance Strategy) – par l’intermédiaire d’organismes professionnels, nous avons accueilli d’un bon œil l’annonce par le gouvernement britannique d’une stratégie prévoyant que toutes les publications d’informations des entreprises cotées et des grands détenteurs d’actifs s’alignent sur les recommandations du TCFD d’ici 2022, ainsi que la création d’un « groupe de travail » réglementaire qui étudiera les moyens les plus efficaces pour améliorer le reporting des entreprises, y compris en imposant certaines obligations.

Obligations de la bourse de Hong Kong en matière de cotation – les bourses financières et notamment les obligations qu’elles imposent en matière de cotation restent de puissants leviers pour améliorer la communication en lien avec la durabilité. Nous avons répondu à la consultation publique sur le Guide de reporting ESG et les règles de cotation de *Hong Kong Exchanges and Clearing Limited (HKEX)*. Nous avons notamment plaidé en faveur d’une publication plus claire des responsabilités du conseil d’administration sur les grandes questions ESG et d’un processus d’évaluation et de gestion des questions climatiques. Cette consultation s’est traduite par la révision des exigences ESG de HKEX pour les sociétés cotées à Hong Kong, où la plupart des propositions ont été adoptées, à partir de l’exercice financier débutant le 1er juillet 2020.

Le « Lab » du Financial Reporting Council (FRC) au Royaume-Uni – Le « Lab » du reporting financier a été créé en 2011 pour réunir les investisseurs et les entreprises et les inciter à proposer des conseils pratiques en matière de reporting. Nous avons participé à la rédaction du rapport « *Climate-related corporate reporting* » publié en octobre 2019, qui a vocation à fournir aux entreprises des conseils pratiques sur les moyens à leur disposition pour répondre aux attentes des investisseurs, en s’appuyant sur le cadre de reporting défini par le TCFD.

Les activités d’engagement initiées avec les dirigeants politiques et les autorités de régulation sont documentées via des demandes d’informations aux entreprises de manière directe ou via des mouvements collectifs comme l’initiative *ClimateAction100+*, la « campagne de non-divulgaration » du CDP, la *Workforce Disclosure Initiative* et le programme « Know the Chain ».

Promouvoir les bonnes conduites

L’actionnariat actif est une composante clé de notre approche à long terme en matière d’investissement responsable et de la façon dont nous créons de la valeur pour le compte de nos clients.

Code britannique de bonne conduite – Fin octobre, le *Financial Reporting Council (FRC)* a entrepris une vaste révision du *UK Stewardship Code*. Ce code, révisé pour la dernière fois en 2012, établit des attentes élevées vis-à-vis des entreprises qui doivent assurer une allocation, une gestion et une surveillance responsables de leur capital afin de créer de la valeur à long terme pour les clients et apporter des avantages durables à l’économie, l’environnement et la société.

Parmi les principaux changements apportés au nouveau code, l’obligation de rendre compte sur les résultats des initiatives menées pour toutes les classes d’actifs (en plus des actions cotées), par exemple les obligations, et pour tous les investissements en dehors du Royaume-Uni. Le nouveau code prévoit également que les signataires collaborent avec les autorités de régulation et les organisations professionnelles du secteur pour identifier les sources du risque de défaillance systémique du marché, telles que le changement climatique, et y trouver des réponses.

Signataire du code depuis sa création en 2010, HSBC Global Asset Management a été classé parmi les signataires les plus actifs après une revue globale réalisée par le FRC en 2016. Nous nous félicitons du contenu du nouveau code et lancerons très prochainement en 2020 de nouvelles initiatives pour proposer des recommandations sur les bonnes pratiques.

Propositions de la US Securities (SEC) – Compte tenu des préconisations de la SEC pour modifier les conditions de mise en œuvre des résolutions d’actionnaires et des règles encadrant les conseils en matière de vote par procuration, nous avons décidé de signer une lettre collective d’investisseurs, coordonnée par les PRI. Nous y avons fait part de nos préoccupations car ces changements pourraient remettre en cause les droits des actionnaires aux États-Unis et pourraient avoir des conséquences involontaires susceptibles de nuire à la gouvernance des entreprises et, in fine, à la valeur des investissements.

Améliorer les standards de marché et la transparence en matière de développement durable (suite)

Des nouvelles normes pour l'investissement responsable

Avec l'essor du marché de l'investissement durable et responsable et l'attention renforcée des régulateurs et des responsables politiques, les normes sont devenues un sujet central.

Définition de la notion d'« investissement responsable » – en tant que membres du Comité de durabilité et d'investissement responsable de l'*Investment Association (IA)* au Royaume-Uni, nous avons participé à l'élaboration du dispositif encadrant l'investissement responsable. En s'appuyant sur les définitions déjà établies, notamment celles de la *Global Sustainable Investment Alliance (GSIA)*, le dispositif catégorise les différentes composantes de l'investissement responsable et en fournit des définitions normatives.

Normes de la British Standards Institution (BSI) sur la finance durable – lancé sous l'égide du ministère britannique des Entreprises, de l'Énergie et de l'Industrie (BEIS) et des organisations représentatives du secteur, ce programme de cinq ans sur l'élaboration de normes permettra de définir les meilleures pratiques liées à la finance durable. Nous participons aux travaux en siégeant au *Strategic Advisory Group (SAG)*. La première norme (PAS 7340), qui décrit dans les grandes lignes un cadre de fonctionnement permettant de comprendre et d'évaluer la finance durable et d'inciter les organisations à l'intégrer dans leurs processus, a été publiée en janvier 2020. La deuxième norme (PAS 7341), relative à la gestion d'actifs responsable et durable, est en cours de consultation. Les travaux de la BSI vont largement contribuer aux travaux du nouveau comité technique de ISO – Organisation internationale de normalisation sur la finance durable et à ceux du groupe de travail chargé d'élaborer le « cadre de la finance durable ».

Plan d'action de la Commission européenne sur la finance durable

– Des progrès considérables ont été enregistrés sur certaines recommandations énoncées dans le plan d'action, avec des propositions sur la taxonomie des activités vertes, la norme européenne sur les obligations vertes et l'intégration des risques de durabilité. Nous avons répondu aux principales consultations et avons partagé notre vision des choses via les PRI, l'IIGCC, de l'IA et l'UKSIF. De nouvelles initiatives sont prévues concernant le plan publié récemment intitulé *Communication on the Sustainable Europe Investment* et sur une proposition de « Fonds de transition juste », qui sont deux piliers essentiels du *Green Deal* européen annoncé en décembre 2019.

Mobiliser des capitaux durables

Les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et l'Accord de Paris sur le climat définissent une feuille de route pour relever les grands défis mondiaux, notamment la pauvreté, les inégalités, le climat et la dégradation de l'environnement. Cependant, des flux de capitaux importants sont nécessaires pour atteindre ces résultats. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime qu'au niveau mondial, des investissements annuels de 5 000 à 7 000 milliards de dollars seront nécessaires pour atteindre les ODD au cours de la période de mise en œuvre entre 2015 et 2030. Nous en sommes déjà à la 5^{ème} année. Compte tenu des niveaux d'investissement actuels, le déficit d'investissement se chiffre ainsi entre 1 900 et 100 milliards de dollars par an.

Cette pénurie d'investissements constitue un défi pour notre société et notre économie, mais aussi une opportunité d'investissement, même si elle exige d'innover dans la conception de ces investissements et de renforcer les capacités nécessaires pour développer ces marchés. La collaboration est primordiale pour progresser dans ce domaine et nous mettons à profit nos liens avec les agences de financement du développement, les investisseurs, les régulateurs, les différentes organisations et initiatives concernées pour innover. Nous soutenons des initiatives telles que le Groupe de travail sur la finance mixte (*Blended Finance Taskforce*) et participons à de nouveaux mouvements, tels que le premier *Climate Infrastructure Partnership Forum*, dont la priorité est de concevoir des solutions pragmatiques avec des objectifs partagés. Certaines initiatives sont décrites ci-après.

Initiative One Planet Sovereign Wealth Fund

Ce groupe de travail a été créé lors du premier sommet *One Planet* en décembre 2017. Depuis, nous avons collaboré avec les six fonds souverain membres pour appuyer le développement et la mise en œuvre du Cadre de travail du *One Planet Sovereign Wealth Fund*, qui définit les trois principes d'alignement, de responsabilité et d'intégration pour l'analyse du changement climatique et la prise de décision en matière d'investissement. En juillet, lors d'un événement organisé par le Président français Emmanuel Macron au Palais de l'Élysée à Paris, nous avons eu le plaisir de figurer parmi les huit sociétés de gestion qui ont fondé l'initiative « One Planet Asset Manager » pour mettre en œuvre de ce cadre de travail.

La valeur des actifs gérés par les fonds souverains est supérieure à 7 500 milliards de dollars. Ce sont des fonds publics avec des horizons d'investissement à long terme, présentant en principe un positionnement solide. Ils sont de plus en plus incités par leurs parties prenantes à contribuer au financement de la transition vers une économie bas-carbone et au respect des ODD.

Les gérants d'actifs se sont collectivement engagés à atteindre les objectifs fixés dans ce Cadre et à améliorer la compréhension de l'impact des risques et des opportunités climatiques pour les portefeuilles d'investissement à long terme.

Network for Greening the Financial System (NGFS)

Initialement composé de huit banques centrales et autorités de supervision, le NGFS s'attachait à renforcer les mesures mondiales nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et à accroître le rôle du système financier dans la gestion des risques et la mobilisation de capitaux pour procéder à des investissements verts et à faible intensité de carbone. Fin 2019, ce réseau comptait 54 membres issus des cinq continents.

En décembre, nous avons demandé à présenter l'initiative *ClimateAction100+* et le rôle crucial des investisseurs dans la lutte contre les risques climatiques lors de la conférence sur le « Changement climatique et son impact sur le système financier » organisée à Mexico par le CEMLA (Centre d'études monétaires latino-américaines) et la banque centrale du Mexique, l'un des huit membres fondateurs. Lors de cette conférence, ont été présentés des travaux universitaires, des politiques publiques ainsi que les perspectives du secteur privé, dans le cadre d'un dialogue avec les banques centrales et les superviseurs du NGFS.

Investir avec un impact

Mobiliser des capitaux privés et les orienter vers des investissements ayant un impact concret sur l'économie, conformément aux ODD, est un véritable défi. Les besoins sont bien connus mais trouver la structure d'investissement et la réserve de projets appropriés est une tâche moins aisée.

Début juin, HSBC Global Asset Management a annoncé son intention de lancer un nouveau fonds d'obligations vertes (*HSBC Real Economy Green Investment Opportunity GEM Bond Fund* ou « REGIO »), offrant une nouvelle opportunité aux investisseurs. Avec *International Finance Corporation* (IFC) et HSBC comme investisseurs principaux, le fonds cherchera à mobiliser un minimum de 750 millions de dollars pour promouvoir les investissements « verts » ayant un impact réel sur l'économie, en mettant l'accent sur les pays à faible revenu national brut (RNB), en investissant dans des obligations vertes émises principalement par des émetteurs non-financiers sur les marchés émergents.

En ciblant les émetteurs intervenant sur l'économie réelle dans les pays émergents du monde entier, REGIO vise à améliorer l'accès au financement climatique et à promouvoir le développement de marchés de capitaux durables, en élargissant l'éventail des émetteurs susceptibles de recevoir un soutien ciblé, en collaboration avec la IFC.

Pour accompagner le lancement du fonds, nous avons publié des directives d'investissement dites « Green Impact » qui définissent les projets et les activités éligibles en fonction de l'impact visé par le fonds.

Mobiliser des capitaux durables (suite)

Les obligations vertes

Le marché des obligations vertes joue un rôle croissant dans la mobilisation des financements pour atteindre les objectifs environnementaux. Nos directives d'investissement « *Green Impact* » s'inspirent des activités éligibles mentionnées dans les Principes des obligations vertes de *L'International Capital Market Association* (ICMA)*, mais offrent des détails plus précis sur les exigences imposées aux émetteurs en matière d'activité et de durabilité. Nous avons régulièrement fait part de nos attentes aux émetteurs d'obligations d'entreprises, en les encourageant à envisager l'émission d'obligations vertes et précisant ce que nous attendions en matière d'utilisation du produit de l'émission. Nous avons répondu à la consultation sur la norme européenne encadrant les obligations vertes. Nous avons soutenu bon nombre des propositions visant à renforcer le Cadre de fonctionnement des obligations vertes et le reporting sur l'utilisation du produit des émissions. Nous avons également reconnu qu'une harmonisation mondiale présenterait plusieurs avantages et avons donc encouragé l'UE à promouvoir un renforcement des normes auprès de l'ensemble de la communauté financière.

Comme nous l'avons souligné, nous estimons qu'un renforcement global des capacités est nécessaire sur le marché des obligations vertes, à la fois pour les émetteurs, les responsables politiques et les régulateurs, en particulier dans les pays émergents. L'année dernière, nous avons annoncé avoir participé début 2019 à des tables rondes organisées par HSBC au Costa Rica et au Panama à destination des émetteurs et des responsables politiques sur le thème de la finance durable. La prochaine table ronde est prévue au Brésil en mars et nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec l'IFC et d'autres organisations pour promouvoir la croissance du marché des obligations vertes. En Europe, nous avons collaboré avec l'Initiative sur les obligations climatiques en participant à ses tables-rondes réunissant des entreprises et des investisseurs pour évoquer le rôle des obligations vertes dans la mise en place d'une stratégie bas-carbone. Fin 2018, nos positions sur des obligations vertes représentaient plus de 2,7 milliards de dollars, dont plus de 20 % via des émetteurs des pays émergents.

Perspectives

Les Nations Unies ont baptisé la période 2020-2030 « Décennie des résultats » et 2020 sera à coup sûr une année charnière pour intensifier et accélérer les mesures prises à l'échelle mondiale. Les événements/sujets mentionnés ci-dessous auront une incidence importante :

- ◆ **La COP26** – organisée en 2020 au Royaume-Uni en partenariat avec l'Italie, cette Conférence des parties sera essentielle pour rallier les pays et obtenir des engagements précis. Malgré une bonne dynamique, la COP25 s'est révélée décevante puisque plusieurs décisions importantes ont été reportées à la COP26.
- ◆ **Infrastructures durables** – les besoins en infrastructures durables étant immenses, nous travaillons en étroite collaboration avec les agences de financement du développement pour définir des lignes directrices relatives à ce type d'investissement et lister les principales problématiques associées.
- ◆ **Normes** – En 2020, des progrès devraient être constatés concernant les normes au niveau organisationnel et des produits.
- ◆ **Plan d'action de l'UE et *Green New Deal*** Outre la fin des négociations et la mise en œuvre de la législation à partir des propositions existantes, la Commission européenne a promis d'annoncer une nouvelle stratégie de financement durable au 3^{ème} trimestre 2020 et il faut s'attendre à d'autres propositions dans le cadre du Plan d'investissement durable et du Mécanisme de transition juste.

* Organisation professionnelle mondiale, avec une compétence réglementaire des banques d'investissement et des émetteurs obligataires. La mission de l'ICMA est de promouvoir la résilience et le bon fonctionnement des marchés internationaux de la dette.





Lutter contre le changement climatique

Le défi climatique

Le changement climatique constitue un risque systémique. Quatre ans après l'Accord historique de Paris sur le climat et plus de deux ans après les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière liée au climat (TCFD), les entreprises et les investisseurs cherchent toujours à déterminer les conséquences d'un scénario prévoyant une hausse de moins de 2°C des températures sur leurs activités et leurs portefeuilles.

Le rapport historique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en octobre 2018, a montré de manière incontestable que, même, un réchauffement de 2°C par rapport aux températures préindustrielles pourrait avoir des coûts environnementaux et économiques importants. Pour limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C, il faudra apporter des modifications structurelles rapides et profondes à l'économie mondiale.

Scénarios de transition vers une économie bas-carbone

Lancés en 2017, nos travaux sur l'analyse de scénarios climatiques visent à élaborer un cadre de réflexion permettant de mieux comprendre les risques liés au changement climatique pour chaque entreprise afin d'aider les investisseurs à prendre des décisions plus avisées. Nous avons collaboré avec *Vivid Economics* pour développer une série de scénarios ainsi qu'un modèle permettant de cerner l'impact de ces scénarios sur les niveaux de valorisation. Nous avons comparé des différents scénarios reposant sur des mesures politiques précoces (à partir de 2020) et des mesures plus tardives (à partir de 2030) visant à contribuer à un changement d'au moins 50 % de la limitation du réchauffement à 2°C, avec un scénario de base qui se réfère aux les politiques climatiques existantes et l'évolution prévue des coûts technologiques, sans autres changements des politiques. Nous avons également analysé trois scénarios relatifs à la trajectoire des coûts technologiques : ce premier rapport a été publié en octobre 2018.

En 2019, nous avons poursuivi nos travaux et défini 10 scénarios qui illustrent tout un éventail d'avenirs bas-carbone, sous l'influence de deux facteurs clés : la politique et la réglementation en matière climatique ainsi que le coût et la performance des options technologiques disponibles pour réduire les émissions. Nous avons élaboré ces nouveaux scénarios en tenant compte de la rigueur accrue des politiques, des horizons variables des politiques, des nouveaux scénarios en termes de technologies ainsi que leur impact sur les notations de crédit. Nous avons également produit une étude un rapport décrivant les implications de ces scénarios, qui sera publié en 2020.

Notre réponse stratégique

Notre politique en matière de changement climatique vise à renforcer la résistance aux changements climatiques des investissements de nos clients, ainsi qu'à contribuer au financement de la transition vers une économie bas-carbone. Nos objectifs sont les suivants :

Offrir des solutions d'investissement et des opportunités bas-carbone répondant aux critères d'investissement de nos clients, tout en respectant leurs objectifs en termes de performances et de risques

Identifier et intégrer les risques et opportunités induits par le changement climatique et la politique climatique de nos portefeuilles d'investissement, en utilisant des données et des analyses pertinentes - y compris l'analyse de scénarios - pour guider nos décisions d'investissement

Dialoguer avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour mieux comprendre et accompagner leurs pratiques de publication d'informations et de gestion des risques climatiques. Nous menons des initiatives d'engagement directes et collaboratives et utilisons nos décisions de vote pour faire remonter les problématiques potentielles le cas échéant.

Communiquer publiquement et, en particulier à nos clients, les actions prises et les progrès réalisés pour faire face aux risques climatiques et investir dans les solutions efficaces.

Plaider en faveur d'un cadre politique favorable, en collaborant avec les législateurs pour soutenir leurs efforts visant à introduire des mesures encourageant le déploiement de capitaux pour financer la transition vers une économie bas-carbone et encourager l'investissement dans l'adaptation au changement climatique

Nos activités dans chacun de ces domaines sont décrites plus en détail dans les sections précédentes.

Groupe d'experts sur la communication financière liée au climat (TCFD) du Conseil de stabilité financière

Nos réponses aux quatre domaines relatifs à la publication d'informations (gouvernance, stratégie, gestion des risques et indicateurs / objectifs) sont les suivantes.

Gouvernance

Nous allons continuer à prendre en compte les risques et les opportunités liés au climat dans nos décisions d'investissement, en plus de tous les facteurs ESG importants. Il incombe aux équipes de gestion d'intégrer les facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement, avec l'aide de nos spécialistes ESG.

Gestion des risques

Nous continuerons à prendre en compte la gestion des risques climatiques pour évaluer les entreprise/émetteurs et les portefeuilles sur les questions climatiques, grâce à l'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement. Nos recherches sur l'analyse des scénarios influencent notre gestion des risques macro et sectoriels sur les questions climatiques.

Comme nous l'avons déjà souligné, les initiatives d'engagement avec les entreprises dans lesquelles nous investissons nous permettent de mieux comprendre leur

gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique et aux politiques climatiques et constituent un pilier de notre processus.

Stratégie

Le risque lié à la transition, les risques physiques induits par le changement climatique et les opportunités climatiques resteront des thèmes clés dans le cadre de notre analyse des investissements. Les changements structurels nécessaires à la transition vers une économie bas-carbone, la fréquence accrue des conditions climatiques extrêmes et l'évolution à long terme des tendances climatiques induisent des risques et des opportunités.

Indicateurs et objectifs

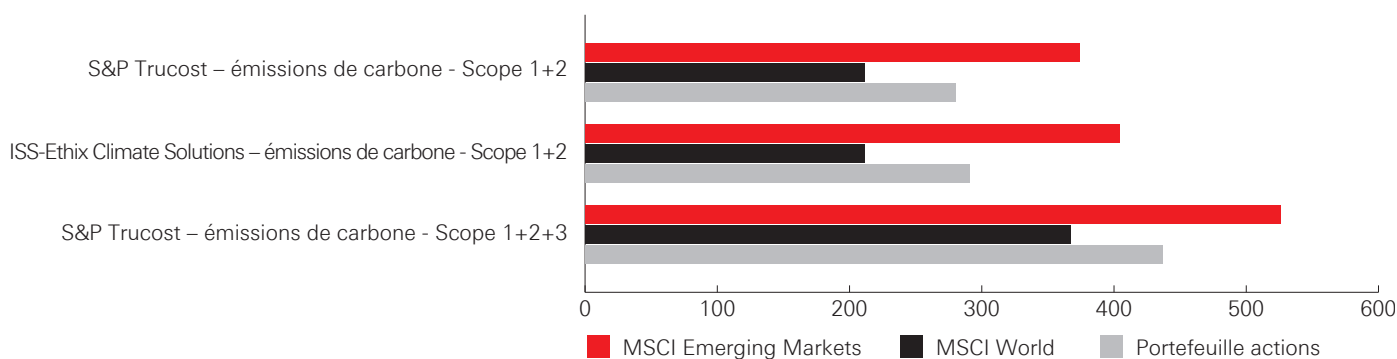
En tant que signataires du *Montreal Carbon Pledge* depuis 2015, nous publions chaque année l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement de nos clients. Nous utilisons l'indicateur recommandé par le TCFD (l'intensité carbone moyenne pondérée) et publions chaque année sur notre site Internet un rapport conforme aux exigences du Montréal Carbon Pledge.

Indicateurs et objectifs

En 2019, nous avons communiqué les indicateurs de tous nos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise gérés par cinq de nos principaux centres de gestion (États-Unis, Royaume-Uni, France, Hong Kong et Allemagne).

Portefeuille actions

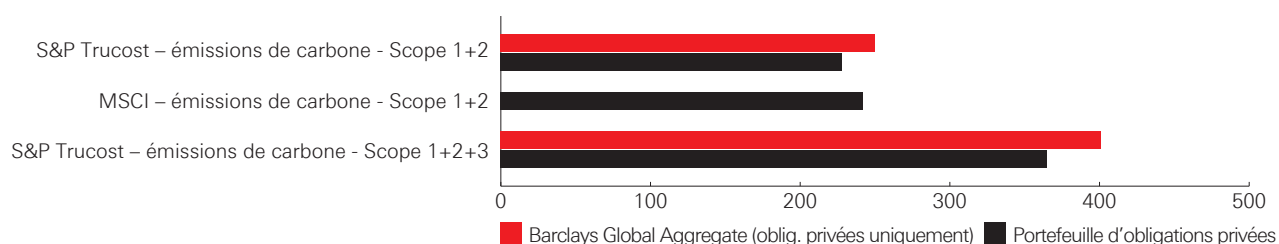
Moyenne pondérée d'intensité carbone (tonnes d'équivalent CO₂/chiffre d'affaires en M USD)



Source : HSBC Global Asset Management, à l'aide des sources de données citées. Données au 31 décembre 2018.

Portefeuille d'obligations privées

Moyenne pondérée d'intensité carbone (tonnes d'équivalent CO₂/chiffre d'affaires en M USD)



Source : HSBC Global Asset Management, à l'aide des sources de données citées. Données au 31 décembre 2018.



Principaux documents et contacts

Les documents suivants sont disponibles sur notre site Internet – www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing

Politique d'investissement responsable
Politique d'engagement
Engagement actionnarial et Conflits d'intérêts
Politique relative aux armes interdites
Politique relative au changement climatique
Directives globales de vote
Rapport *Montreal Carbon Pledge*
Directives « Green Impact »

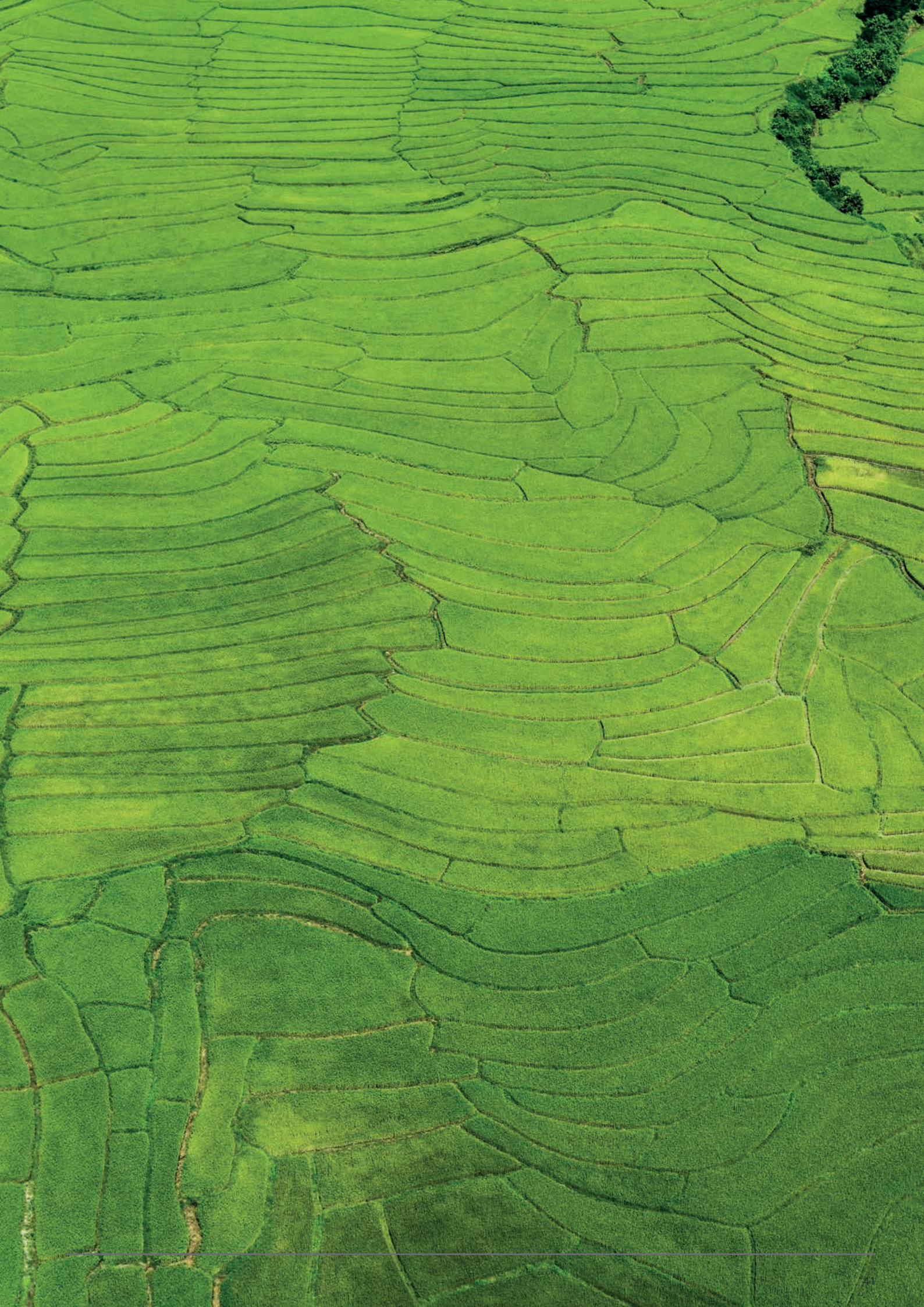
Participation aux initiatives sectorielles

En tant que société de gestion globale, nous participons à diverses initiatives sectorielles, à l'échelle mondiale ou locale, dont l'objectif est de partager et de développer les meilleures pratiques en matière d'investissement responsable. Ci-dessous figurent les principales initiatives auxquelles nous participons :

- ◆ Principes pour un investissement responsable (monde)
- ◆ ClimateAction 100+ (monde)
- ◆ *International Corporate Governance Network* (ICGN) (monde)
- ◆ CDP – membre investisseur (monde)
- ◆ Groupe de travail sur la finance mixte (monde)
- ◆ *Cambridge Institute for Sustainability Leadership* – *Investor Leaders Group* (monde)
- ◆ *Workforce Disclosure Initiative* (monde)
- ◆ Association asiatique de gouvernance d'entreprise (*Asian Corporate Governance Association* - ACGA) (Asie)
- ◆ Association européenne de l'industrie de la gestion d'actifs (EFAMA) (Europe)
- ◆ Groupement des investisseurs institutionnels sur le changement climatique (*Institutional Investor Group on Climate Change* (IIGCC))
- ◆ Conseil des investisseurs institutionnels (CII) (Amérique du Nord)
- ◆ *Investor Stewardship Group* (Amérique du Nord)
- ◆ *Green Finance Initiative* (GFI) de la ville de Londres
- ◆ *The Investment Association* (Royaume-Uni)
- ◆ *The Investor Forum* (Royaume-Uni)
- ◆ *The Stewardship Alliance* de Tomorrow's Company (Royaume-Uni)
- ◆ Association britannique pour la finance et l'investissement durable (*Sustainable Investment and Finance Association* - UKSIF) (Royaume-Uni)
- ◆ Initiative « One Planet Asset Manager »

Contacts

Pour obtenir des informations complémentaires sur l'approche de HSBC Global Asset Management en matière d'investissement responsable, veuillez contacter votre responsable clientèle.



Informations importantes

Cette présentation est destinée à des investisseurs non professionnels au sens de la directive européenne Marchés d'Instruments Financiers (MIF). Elle est diffusée par HSBC Global Asset Management (France). L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Global Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Global Asset Management (France). En conséquence, HSBC Global Asset Management (France) ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source : MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage personnel et ne doivent être ni reproduites, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers implique ou lie à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les "parties MSCI") ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'origine, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée (www.msibarra.com).

Si vous avez un doute sur la pertinence d'un investissement, contactez un conseiller financier indépendant.

Toutes les données sont issues de HSBC Global Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026) - Adresse postale : 75419 Paris cedex 08 - Adresse d'accueil : "Cœur Défense" - 110 esplanade du Général de Gaulle - la Défense 4 - 92800 Puteaux (France)

www.assetmanagement.hsbc.com/fr

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing

Document non contractuel - mis à jour en mars 2020 - Expire le 29.03.2021 - 19 GLOB 00549 ED1097

